

**NATIONS UNIES**

**COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'AMÉRIQUE LATINE  
ET LES CARAÏBES –  
CEPALC**

Distr.  
LIMITÉE

LC/MEX/L.648/Rev.1  
LC/CAR/L27  
17 mars 2005

ORIGINAL: Français

---

**LE CYCLONE JEANNE EN HAÏTI: DEGATS ET EFFETS SUR LES  
DEPARTEMENTS DU NORD-OUEST ET DE L'ARTIBONITE :  
APPROFONDISSEMENT DE LA VULNERABILITE**

## Contenu

	<u>Page</u>
Présentation.....	1
I. DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT.....	3
II. POPULATION AFFECTÉE .....	6
III. DESCRIPTION DES DÉGÂTS ET PERTES SECTORIELLES .....	10
1. Secteurs productifs .....	10
2. Secteurs des infrastructures.....	23
3. Secteurs sociaux (santé, éducation, logement).....	31
IV. SOMMAIRE DES DÉGÂTS .....	40
V. EFFETS GLOBAUX.....	42
1. Aspects transversaux : implications environnementales.....	42
2. Effets sur la macroéconomie.....	51
VI. LIENS AVEC LE CADRE DE COOPERATION INTERIMAIRE (CCI).....	62

## PRESENTATION

La Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), avec l'appui de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et du système des Nations Unies en Haïti a réalisé une évaluation des dégâts causés par le cyclone Jeanne en Haïti dans les Départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite, et plus particulièrement dans les bassins riverains menant à la ville de Gonaïves. Cette étude, qui a été sollicitée à la CEPALC par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales et de la Sécurité Nationale (MICTSN), a pour but d'obtenir des éléments quantitatifs en vue de l'élaboration d'un programme de reconstruction des zones sinistrées. Il s'agit d'évaluer le montant approximatif des ressources nécessaires de la coopération internationale, à partir de l'évaluation économique, sociale et environnementale du désastre. L'appui logistique et technique de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a facilité la mission et la visite de terrain.<sup>1</sup>

L'étude a été coordonnée par la CEPALC qui a réuni une équipe technique pour faire l'évaluation, avec comme contrepartie nationale une équipe multidisciplinaire choisie par le gouvernement qui facilita l'accès aux informations disponibles dans les secteurs économiques et sociaux.

L'étude a suivi la méthodologie d'évaluation des désastres développée par la CEPALC, qui date de 30 ans.<sup>2</sup> L'équipe technique de la CEPALC était composée de:

Ricardo Zapata Martí	Coordonnateur général, Point focal d'évaluation des désastres, CEPALC.
Esteban Pérez	Macroéconomiste, Bureau sous-régional pour la Caraïbe, CEPALC.
Daniela Simioni,	Logement, urbanisme et impacts environnementaux, Division de Développement durable, CEPALC.
Asha Kambon	Secteurs sociaux, Bureau sous-régional pour la Caraïbe, CEPALC.
Randolph Gilbert	Secteurs productifs, Bureau sous-régional au Mexique.
Daniel Bitrán	Consultant, Ingénieur, chargé des secteurs d'infrastructure.

---

<sup>1</sup> La mission a eu lieu du 12 au 22 décembre 2004. Pour la visite de terrain le groupe a eu l'appui des contingents du Chili et de l'Argentine de la MINUSTAH pour le transport et la sécurité, et le PNUD a coordonné les entretiens avec le conseil régional, le délégué de l'Artibonite et le maire de la ville de Gonaïves.

<sup>2</sup> Voir LC/MEX/G.5, juillet 2003, disponible en Anglais et Espagnol sur le site [www.eclac.cl/mexico](http://www.eclac.cl/mexico), sous le titre « désastres naturels ».

La mission a travaillé avec le Ministère de l'Environnement et la Direction Nationale de Protection Civile du MICTSN, sous la coordination de Moïse Jean Pierre. L'équipe a reçu également le concours de fonctionnaires et experts nationaux qui avaient assisté à l'atelier sur la méthodologie d'évaluation de la CEPALC qui eut lieu en 2003 avec l'appui de la BID.<sup>3</sup>

Ce document présente une évaluation sectorielle des dégâts et des coûts sur la base des informations disponibles et des études partielles réalisées tant par les autorités nationales que par des organismes internationaux et des organisations non-gouvernementales. Les chiffres présentés sont des estimations de la CEPALC et l'impact global reflète le calcul de la CEPALC sur la différence entre l'évolution observée de l'économie haïtienne et celle qui aurait eu lieu sans les dégâts du cyclone. Il faut prendre en considération que le cyclone n'a pas été un phénomène isolé. Au cours de l'année 2004 Haïti a souffert à plusieurs reprises et dans différentes zones géographiques du pays, notamment à Fonds Verrettes, le bassin versant de l'Artibonite et Gonaïves et la côte nord du pays, les effets et dégâts des phénomènes naturels.

Il faut aussi signaler que la solution aux problèmes systémiques qui concernent la gestion environnementale des ravines et des bassins versants les plus vulnérables, dont certains vont au-delà de la frontière géographique du territoire haïtien, devrait être conçue de façon multisectorielle tout en incorporant un traitement binational notamment avec la République Dominicaine, comme cela a été mis en évidence par les phénomènes de cette année, tout particulièrement à Fonds Verrettes. C'est aussi le cas du bassin de l'Artibonite et des rivières versantes sur Gonaïves qui montrent à nouveau des vulnérabilités bien connues.

Finalement, il faut remarquer que les effets des cyclones dans le bassin de la Caraïbe en 2004<sup>4</sup> posent à la fois un défi et une opportunité à tous les pays et territoires de la région et que les effets différenciés illustrent la relation directe entre le processus de développement, la vulnérabilité et la capacité de réponse, reconstruction et mitigation. La stratégie de coopération intrarégionale doit dépasser la phase correspondant au processus de réponse face aux désastres pour se concentrer dans les efforts de prévention, la mitigation, la gestion et le transfert du risque. Ce dernier est la résultante combinée de l'exposition aux phénomènes saisonniers récurrents comme les cyclones et la vulnérabilité physique, économique et sociale. Les instruments de gestion et transfert du risque à l'échelle sous-régionale caraïbéenne doivent être conçus et développés de façon à faire partie des stratégies régionales de développement et intégration.

La CEPALC souhaite que cette évaluation permette au gouvernement et à la coopération internationale d'identifier des éléments additionnels pour des projets de reconstruction après les désastres et pour la planification des activités de prévention, mitigation et gestion du risque dans le cadre des activités en marche et prévues dans le Cadre de Coopération Intérimaire(CCI), approuvé en juillet 2004.

---

<sup>3</sup> Le matériel photographique qui accompagne le document a été, d'une part, aimablement fourni par le PNUD et la MINUSTAH (bataillon de l'Argentine) et, d'autre part, réalisé durant la mission.

<sup>4</sup> Voir les évaluations faites par la CEPAL en 2004 pour les cyclones Jeanne, Ivan et Frances aux Bahamas, Îles Cayman, Grenade, Jamaïque et République Dominicaine de façon conjointe ou avec l'appui des organisations sous-régionales comme l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECS), régionales comme la BID, ou internationales comme le PNUD (Ces documents se trouvent au site [www3.cepal.org.mx/ricardo](http://www3.cepal.org.mx/ricardo)).



## I. DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT



ouest du pays.

Jeanne, la dixième tempête tropicale dans la Caraïbe en 2004, prit la forme d'une dépression tropicale à partir du 13 septembre dans la zone tropicale de l'Atlantique, à l'est des Petites Antilles. Le phénomène s'est déplacé en direction ouest - nord-ouest, et a atteint la catégorie de tempête le 14 septembre. Après avoir enregistré une lente cadence sur les Îles Vierges et Puerto Rico, elle avança, le 15, sur la République Dominicaine. Les trois jours suivants la tempête se déplaça vers Haïti et plus précisément sur la région nord et nord-

Les pluies torrentielles causées par le phénomène déclenchèrent des glissements dans les ravines autour de la ville de Gonaïves, l'éboulement sur la plaine et des inondations sur les zones les plus basses des bassins versants des rivières qui débouchent sur plusieurs villes dans les Départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite, notamment Port-de-Paix et Gonaïves. Les 17 et 18 septembre 2004 les régions de Gonaïves et du nord-ouest ont été submergées d'eau et de boue.



La situation a été d'autant plus grave qu'il y a eu obstruction des canaux, forte présence de sédiments dans les rivières La Quinte et Bayonnais et leurs affluents, et du fait qu'une partie de la ville de Gonaïves se trouve à un niveau au-dessous de celui de la mer. Le bilan de ces inondations s'élève à plus de 2 000 morts, près de 900 personnes disparues, environ 2 600 blessés, 300 000 personnes sinistrées et 5 000 maisons détruites. La ville entière de Gonaïves a été affectée et la totalité de la population a souffert des dégâts et des conséquences directes ou indirectes du phénomène atmosphérique.

Les précipitations enregistrées -261 mm à Ennery le matin du 19 septembre- comparées à une moyenne annuelle pour Gonaïves de 550 mm, démontrent le caractère exceptionnel de cette tempête. La force pluviale que le phénomène a déversée le 18 septembre pendant 5 heures entre

12 h 30 et 17 h 30 représente près de la moitié de la précipitation annuelle. Le cyclone Hazel, de grande force, qui avait affecté Haïti en 1954, avait déversé seulement 140 mm de pluie<sup>5</sup>.

Au cours de 2004 le pays a souffert des sinistres dans le Département du Sud-Ouest. Le sous-bassin versant du Mapou, qui s'étend sur une superficie de 272,4 km<sup>2</sup> et culmine à 1 500 m d'altitude dans les hauteurs du Massif de la Selle, a été affecté dans la nuit du 23 au 24 mai par des pluies qui ont atteint entre 250 et 275 mm. Cela représente l'équivalent de 70 millions de m<sup>3</sup> d'eau en 24 heures.

Les pluies ont accéléré le processus de saturation de la couche perméable du Massif en causant des éboulements sur des pentes raides aux deux côtés versants tant sur le territoire haïtien – en affectant surtout le bourg de Fonds Verrettes et l'Arrondissement de Belle-Anse à Mapou—que la ville de Jimaní en République Dominicaine. Le bilan des dégâts fut de 1 191 morts à Fonds Verrettes, 1 484 disparus, 153 blessés, 16 900 sinistrés, 1 705 maisons détruites et 1 724 logements endommagés. Les effets sur l'agriculture et l'environnement ont été aussi notables, sur un écosystème déjà très fragile -la couverture forestière dans la partie haïtienne du Massif étant passée de 30 000 ha en 1942 à 17 000 en 1956, 10 000 en 1977 et quelques centaines en 2004.<sup>6</sup>

Les catastrophes naturelles s'ajoutent aux tensions et à l'instabilité politiques du pays, ayant affecté récemment la région de Gonaïves en particulier. Celle-ci a été le scénario des principaux mouvements d'opposition au gouvernement de J. B. Aristide et le principal foyer de rébellion, raison pour laquelle les forces militaires de MINUSTAH étaient en train d'être déployées quand le cyclone affecta la zone. Gonaïves est encore aujourd'hui une région à fortes tensions politiques dues à l'existence et la mobilisation, de nombreux activistes ex-



militaires, d'autres groupes armés, des milices et gangs armés rivaux. Le Front de Liberté et de Reconstruction Nationale (FLRN), particulièrement actif à cette époque dans la région, a dernièrement incendié un commissariat de police et libéré une centaine de prisonniers. Ces troubles violents, qui se sont poursuivis, ont entraîné la démolition de nombreuses infrastructures et freiné les activités de production avant même le cyclone et ont affecté la capacité de réponse dans cette nouvelle urgence qui pose des défis humanitaires additionnels.<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Ref. à J. B. Georges, *Inondations à Gonaïves. Diagnostic et actions à court terme*, (octobre 2004, cité par Bêta Ingénieurs-conseils, *Inondations aux Gonaïves, Interventions urgentes post-Jeanne, Rapport préliminaire*, 2 novembre, 2004, Programme de réhabilitation des infrastructures économiques de base, BID, prêt 1493SF-HA)

<sup>6</sup> MPCEE/MARDNR/TPTC/BME/ESF/UNDPH/UEG/ENS, *Diagnostic des communautés sinistrées de l'Arrondissement de Belle-Anse et propositions de pistes d'action pour la réhabilitation de leur cadre de vie*, Rapport de la mission intersectorielle, août 2004, et *Rapport de la Commission Interinstitutionnelle relatif à la relocalisation du village de Fond Verrettes*, 3 juin 2004.

<sup>7</sup> Voir Bureau International du Travail (BIT), *Proposition de réponse du PNUD et du BIT aux Inondations à Gonaïves, Participation du BIT au Flash Appeal de septembre 2004 en Haïti*, Genève, octobre 2004.

Ainsi, les dégâts dans le Nord-Ouest et l'Artibonite s'ajoutent à ceux qui au préalable avaient eu lieu en mai dans le Sud-Est, entraînant la destruction ou l'endommagement des entreprises et centres de travail, des routes, des terres agricoles et de l'environnement, ainsi que des foyers accueillant les microentreprises et autres infrastructures d'appui à la production. Cela a également entraîné la diminution additionnelle du pouvoir d'achat des personnes affectées, vivant déjà en conditions difficiles.

Trois mois après le désastre de nombreuses familles à Gonaïves vivent encore dans des conditions d'extrême précarité et disposent d'un montant très limité de ressources pour survivre. Il faut aussi signaler que les familles des zones les moins affectées ont accueilli et hébergé des familles déplacées. Les quartiers suivants ont été les plus touchés: La Tannerie, Anba Pwent, Détour Laborde (Allumettes), K Soley (Bois D'orme), Raboteau, Avenue des Dattes, Parc Vincent, Asifa et Descahos.

Les quartiers de Biennac, Gattereau et Troucouleuvre n'ont pas été affectés de façon significative par la tempête. Les quartiers de Troucouleuvre, Bas Jubilé et Allumettes, Anba Pwent et les hauteurs de Biennac étaient considérés comme vulnérables avant le passage de la tempête tropicale.

La ville de Gonaïves se trouvait encore –à la mi-décembre- dans un état sanitaire déplorable. Le déblaiement n'avait pas encore été achevé et les familles continuaient à nettoyer leurs maisons avec peu de moyens.

L'aide mise en place par la protection civile, les organismes de coopération internationale et des organisations non-gouvernementales continue toujours mais ne couvre pas tous les besoins. Action Contre la faim (ACF) intervint dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en coordination avec Oxfam, Croix-Rouge - France, CARE et Croix-Rouge - Suisse. Les distributions générales de nourriture sont conduites par CARE et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Caritas s'occupa de la distribution dans les centres d'hébergement. Médecins sans Frontières (MSF-B) et Médecins du Monde (MDM-F) et la Fédération de la Croix-Rouge ont mis en place respectivement des centres de santé et un hôpital de campagne.



## II. POPULATION AFFECTEE

La tempête Jeanne a causé près de 3 000 décès, dont la majorité (60%) était des enfants. Dans son ensemble les effets du cyclone ont affecté 4% de la population haïtienne (298 000 personnes) concentrée surtout dans les Départements du Nord-Ouest (53 000 personnes) et l'Artibonite (236 426). Le Tableau 1 présente la distribution par département et principales communes de la population totale et affectée.

Tableau 1  
HAÏTI: POPULATION AFFECTÉE PAR LA TEMPETE JEANNE

Départements	Population			Morts ou disparus	Population affectée	Proportion
	Deux Sexes	Hommes	Femmes			
<b>Total</b>	<b>7 929 048</b>	<b>3 832 980</b>	<b>4 096 068</b>	<b>2 754</b>	<b>297 926</b>	<b>4%</b>
<b>Ouest</b>	3 093 699	1 461 041	1,632 658	0	0	
<b>Sud-Est</b>	449 585	216 678	232 907	0	0	
<b>Nord</b>	<b>773 546</b>	<b>371 028</b>	<b>402 518</b>	<b>17</b>	<b>8 500</b>	<b>1%</b>
Plaisance	50 367	24 441	25 926	4	4 000	
Pilate	40 445	19 461	20 984	12	4 500	
<b>Nord-Est</b>	300 493	146 629	153 846	0	...	
<b>Artibonite</b>	<b>1 070 397</b>	<b>516 385</b>	<b>554 012</b>	<b>2 636</b>	<b>236 426</b>	<b>22%</b>
Gonaïves	206 426	96 917	109 509	1 435	206 426	
Ennery	31 285	15,386	1 899	200	4 000	
Terre- Neuve	17 045	8 467	8 578	17	5 850	
Gros Morne	145 232	71 337	73 895	40	20 150	
Anse Rouge	32 104	15 793	16 311	98	...	
<b>Centre</b>	565 043	281 214	283 829	0	0	
<b>Sud</b>	<b>627 311</b>	<b>317 655</b>	<b>309 656</b>	<b>1</b>	0	
La Grand Anse	603 894	307 518	296 376	0	0	
<b>Nord-Ouest</b>	<b>445 080</b>	<b>214 832</b>	<b>230 248</b>	<b>100</b>	<b>53 000</b>	<b>12%</b>
Port-de-Paix	120 267	56 303	63 964	45	42 000	
Bassin Bleu	33 926	16 293	17 633	0	3 000	
Chansolme	9 561	4 605	4 956	18	8 000	

Source: CEPALC, à partir de données du 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Système National de Gestion des Risques et des Désastres, Centre d'Opérations d'Urgence, Passage du cyclone Jeanne sur Haïti, du vendredi 17 au dimanche 19 septembre 2004, Bilan partiel des dégâts (N°. 17, 4 octobre 2004, 8 h P.M.)

Gonaïves fut sans doute la ville qui a été la plus affectée par le phénomène atmosphérique. La totalité de ses 206 426 habitants ont subi les effets (directs et indirects) de l'éboulement et des inondations. Près de la moitié des décès (1 435) ont été enregistré à Gonaïves. 80% de la ville a été inondée ou ensevelie sous la boue. D'autres communautés, bourgs et villes affectés sont Ennery, Terre- Neuve, Gros Morne, et Anse Rouge. Port-de-Paix fut la ville la plus endommagée dans le Département du Nord-Ouest et à peu près 34% (42 000 habitants) de sa population a été affectée, ainsi que Bassin Bleu et Chansolme. Dans le Département du Nord les villes de Plaisance et Pilate ont été aussi touchées.

Aussi bien les zones urbaines que rurales ont souffert, mais les habitants des bidonvilles et des quartiers défavorisés furent les plus touchés, ayant des familles de quatre membres (dans le Nord-Ouest) à cinq (dans l'Artibonite). La densité des deux départements est au-dessous de la moyenne nationale (286 personnes par km<sup>2</sup>), puisque respectivement pour l'Artibonite et le Nord-Ouest la densité est de 215 et 205 personnes par km<sup>2</sup>. Les conditions sanitaires sont précaires, avec un accès limité aux services d'eau potable, d'assainissement et à l'électricité. Dans la zone du désastre plus de 110 000 personnes, surtout des femmes, trouvent leur soutien financier dans le secteur informel. Des chiffres du Bureau International du Travail (BIT) indiquent que 95% d'entre elles n'ont aucune couverture de protection sociale.<sup>8</sup> Le taux d'emploi est bas en Haïti et un tiers des revenus des personnes provient des transferts personnels remis de l'extérieur.

La dernière Enquête de conditions de vie (ECVH 2001) signale que le poids au-dessous de la moyenne est toujours un problème chronique parmi les femmes, et que 11% d'entre elles n'atteint pas le poids moyen, particulièrement dans la région du Nord-Ouest qui présente les taux les plus élevés de malnutrition. Cependant, parmi les enfants l'enquête indique une réduction de la malnutrition de 27-28% en 1994/95 à 16-18% en 2000. Toutefois, une étude réalisée sur des enfants de la zone affectée des Gonaïves après le désastre, en octobre 2004<sup>9</sup>, montre qu'il existe une évidence suffisante pour considérer que les conditions créées par le désastre demandent une surveillance continue pour éviter que les enfants de moins de cinq ans ne deviennent victimes de la malnutrition. L'enquête ECVH 2001 indique que 67% de la population rurale vit dans la pauvreté extrême et que le Nord-Ouest est une des zones les plus pauvres du pays. De plus le coefficient de Gini —qui indique le degré d'inégalité dans une société— est particulièrement élevé en Haïti (0,65), reflétant les énormes différences de revenus entre les milieux rural et urbain.

Un autre aspect critique de la situation sociale après le désastre sera sans doute celui de la propriété foncière. Les familles déplacées auront besoin d'espace pour reconstruire leurs logements précaires détruits. Cependant, l'absence de cadastre et de titres de propriété immobilière peut d'ores et déjà être envisagée comme un sujet potentiel de conflit, étant donné que les habitants de ces bidonvilles (squatteurs) n'ont pas de preuves formelles de possession des terrains qu'ils habitaient.

#### **ASSISTANCE APRES LE DESASTRE**

Face aux effets des pluies de la tempête Jeanne et les inondations venant des ravines et des pentes nues sur la vallée de l'Artibonite et la partie nord-ouest du pays, la communauté internationale a réagi rapidement en lançant un appel d'aide humanitaire (Flash Appeal de \$US 31 983 516), et le montant reçu en ce jour est de l'ordre de \$US49 165 148. (Voir Tableau 2)

Entre le 22 septembre et le 26 octobre, 2 118 tonnes d'aide alimentaire ont été distribuées par le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) et CARE au

---

<sup>8</sup> Proposition de réponse du PNUD et du BIT aux Inondations à Gonaïves, Bureau International du Travail et le PNUD, septembre 2004.

<sup>9</sup> Action Contre la Faim: Evaluation Nutritionnelle aux Gonaïves, octobre 2004

secours des habitants de Gonaïves et ses environs. Le processus de distribution d'aliments qui devait s'achever le 30 novembre a continué ses opérations jusqu'à la fin de l'année mais de façon plus localisée.

Oxfam a distribué de l'eau, installé des réservoirs et réalisé des opérations de contrôle de la qualité de l'eau en dix endroits différents chaque jour à Gonaïves. En plus un groupe d'experts de la Croix-Rouge - Espagne a installé deux fontaines d'eau près de l'hôpital de campagne ayant 150 lits aménagés par la Croix-Rouge - Norvège.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) opère à Gonaïves depuis de nombreuses années, gérant des projets d'éducation, protection sociale, eau et assainissement et santé avec l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS/OMS). Après *Jeanne* l'OPS envoya sur place un coordonnateur des activités, des médecins et ingénieurs sanitaires et civils, ainsi que des experts en systèmes de santé, et du personnel spécialisé dans les tâches de distribution. L'OPS a aussi aidé à mobiliser l'aide financière pour un montant de 3 millions de dollars pour faire face aux besoins en santé suite au désastre. Elle s'est jointe également à l'appel du système des Nations Unies pour \$32 millions d'aide d'urgence et des fonds de réhabilitations rapides pour Haïti. Cela inclut \$9,9 millions pour rétablir le système de santé primaire à la population affectée et l'approvisionnement en médicaments et instruments pour contrôler la qualité de l'eau et les besoins de contrôle sanitaire. Les ressources couvraient aussi des fonds pour l'attention des cas de HIV/AIDS, nutrition, réhydratation orale, construction de latrines, réfrigérateurs pour vaccins et reconstruction de la salle d'accouchement.

Le gouvernement de la Grande Bretagne, à travers le DIFID, a pris la décision d'envoyer un avion avec des provisions ayant une valeur de 450 000,00 livres y compris deux véhicules utilitaires, des tentes de campagne pour 3 500 personnes, des unités de radio et des génératrices.

Les agences de secours ont signalé que la distribution d'eau et d'aliments a été confrontée à des problèmes d'accès et de sécurité, n'ayant que le seul support du contingent de stabilisation militaire des Nations Unies pour poursuivre les efforts de distribution. Le tableau 2 donne les détails sur l'aide d'urgence reçue à la suite de *Jeanne* en Haïti.

Tableau 2  
AIDE D'URGENCE, PAR AGENCE ET VALEUR

Agence	Item	Valeur (en dollars des Etats Unis)
PAM et CARE	Distribution de 2 118 tonnes d'aliments	
OXFAM	Opération de 24 réservoirs et contrôle de la qualité de l'eau	
Croix-Rouge – Espagne	Installation de deux fontaines d'eau potable	
Croix-Rouge - Norvège	150 lits d'hôpital	
UNICEF	Education	
OPS	Eau et assainissement	
Médecins et autres professionnels de la santé mexicains	Contrôle de vecteurs, activités de fumigation sur 1 240 hectares	
USAID/OFDA	Activités d'urgence et provisions de secours	5 427 644
USAID/FFP	Assistance alimentaire	3 365 000
USAID/OTI	Réparation d'infrastructure, eau et assainissement	56 750
USAID/LAC	Reconstruction et réhabilitation	2 639 081
Assistance DHHS/CDC	Equipement médical, médicaments, nettoyage de l'hôpital	301 673
FAO	Achat de provisions agricoles pour la région	75 000
Fédération Luthérienne Mondiale (Lutheran World Federation)	1 000 unités d'alimentation par semaine du 20 novembre au 31 décembre	....
DIFID	Tentes, générateurs, véhicules utilitaires, unités de radio	4 500 000
OPS	Activités d'urgence, provisions d'urgence et fonds de récupération	30 000 000
Brésil	Provision d'eau et aliments	...
Union Européenne		1 800 000,00
Vénézuela		1 000 000,00
Gouvernement d'Haïti	Pour le SNEP, à maintenir et augmenter la fourniture d'eau	30 986,00
Total		49 196 134,00

Source: CEPÁLC, d'après des sources officielles, rapports de la USAID et de l'OPS.



### III. DESCRIPTION DES DÉGÂTS ET PERTES SECTORIELLES

#### 1. SECTEURS PRODUCTIFS

##### a) Agriculture et pêche

Suite aux fortes pluies causées par le passage du cyclone *Jeanne* dans les départements de l'Artibonite et du Nord-Ouest les 18 et 19 septembre 2004, ces départements ont été sévèrement touchés. Le phénomène météorologique a été à l'origine de fortes inondations qui ont provoqué, outre les pertes en vies humaines et familles sinistrées, des pertes considérables dans le Secteur Agricole et de l'Élevage.

Le nombre de familles rurales affectées s'élève à environ 12 900 -desquelles 10 000 dans la basse plaine des Gonaïves et 2 900 dans le Nord-Ouest- s'adonnant principalement à des cultures d'autosubsistance. La superficie totale des plantations dévastées couvrait 7 767 ha, desquels 5 000 ha dans la basse plaine des Gonaïves et 2 767 dans le Nord-Ouest. La zone irriguée représente près de 50% de ce total (3 722 ha), dont 2 500 ha dans l'Artibonite et les restants 1 222 ha dans le Nord-Ouest. La topographie des deux départements est cependant fortement montagneuse (70%).

Tableau 3  
SUPERFICIE CULTIVÉE TOTALE

Superficie (hectares)	Artibonite	Nord-Ouest	Total
Total	5 000	2 767	7 767
Aubergines	1 200	664	1 864
Haricot	500	277	777
Sorgho	900	498	1 398
Oignons et autres cultures maraîchères	1 100	609	1 709
Maïs	700	387	1 087
Pois congo	600	332	932
Bananes	300	1 222	1 522

Source : à partir de données fournies par le MARNDR et la FAO.

Évaluer l'impact d'un désastre naturel dans le secteur agricole oblige à considérer d'une part les cultures qui y sont réalisées, leur pondération sur la surface cultivée, le cycle de culture au moment du phénomène et les principaux indicateurs de suivi (rendement, production). Cependant, il faut signaler que le dernier recensement agricole en Haïti remonte à plusieurs années déjà, et que de ce fait et par faute d'information récente ou de séries historiques de

données agricoles, les résultats qui suivent sont basés en grande partie sur les études et enquêtes réalisées (MARNDR, FAO, CARE, etc.) suite au cyclone. En particulier, nous avons dû utiliser dans le cas du Nord-Ouest, la même structure de distribution des cultures que celle prédominant dans la basse plaine de Gonaïves. Les principales cultures se réalisant dans les 2 départements -sous toute réserve- sont les suivantes : Aubergines, Haricot, Sorgho, Oignons et autres cultures maraîchères (épinard, etc.), Maïs, Pois congo (*Cajanus Indicus*) et Bananes. [Voir Tableaux 4 et 5, structures des cultures].

Tableau 4  
INDICATEURS DES PRINCIPALES CULTURES

	<i>Rendement</i> <i>Tonnes/ha</i>	<i>Prix Producteur</i> <i>(Gourdes/Tonne)</i>
Aubergines	28,0	5 500
Haricot	0,7	13 000
Sorgho	1,0	16 544
Oignons et autres cultures maraîchères	26,7	7 000
Maïs	1,0	2 000
Pois congo	1,0	15 000
Bananes	36,0	9 722

Source : à partir de données fournies par le MARNDR et la FAO.

Les valeurs rapportées quant au rendement semblent particulièrement élevées dans le cas de la banane, dont les chiffres sont de l'ordre d'un tiers ou la moitié dans les statistiques de la FAO, ou de la *International Network for the Improvement of Banana and Plantain* (INIBAP) - en comparaison à d'autres pays de la région (Cf. Equateur, Guatemala ou la République Dominicaine)- et des grands producteurs mondiaux.

Certaines de ces cultures se font en association (sorgho+maïs+pois congo), de même que dans le cas de la banane utilisée aussi comme haie de séparation. Les tubercules quant à elles (patate douce, manioc) sont surtout cultivées en zone de montagne. Dans le cas du sorgho, sa forte présence même sur les terrains irrigués se doit au fait que le revenu réduit des agriculteurs en fait une culture de « réserve », qui leur permet de couvrir leur nécessité alimentaire même en absence d'autres revenus provenant des cultures de rente.

En plus des cultures ci-dessus mentionnées, la présence de petit bétail (cabri, mouton, volaille) -comme il est de commun usage dans le monde rural haïtien- et dans une moindre mesure de l'élevage bovin, porcin et équin (mules et chevaux), n'a pas été épargnée suite au désastre.

Quant aux systèmes des infrastructures hydro-agricoles dans les périmètres tant de la basse plaine des Gonaïves comme dans le Nord-Ouest, de nombreux canaux ont été endommagés ou détruits. La vétusté des canaux d'irrigation, la plupart en terre, a provoqué que dans bien des cas ils aient été ensevelis, ce qui les rend aujourd'hui totalement inutilisables tant

qu'un important travail de curage ne sera pas conduit. D'autre part, sur un total de 39 pompes dans la basse plaine des Gonaïves seules 18 étaient en fonctionnement avant le cyclone, ce qui traduit un état des lieux critique dans la région avant même les effets du cyclone.

Les estimations qui suivent sont préliminaires et seront révisées en fonction des données additionnelles éventuellement fournies par les institutions concernées dans le domaine agricole.

i) Impact de Jeanne sur la production agricole. On peut considérer un impact différencié selon qu'il s'agisse de cultures saisonnières ou pérennes, faites en zones irriguées ou non, en montagne ou en plaine, en zone sèche ou humide, etc. (voir en annexe les zones agro-écologiques dans les départements affectés). Malheureusement ce détail d'information n'a pas été rendu disponible. D'autre part, l'hypothèse de destruction totale de toute la production sur pied de toutes les cultures qui est implicite dans les divers rapports consultés n'a pas pu être pondérée faute d'information. Il est évident que selon les zones de cultures, les mêmes produits ont été affectés de façon différente, mais établir de manière arbitraire ces pondérations, sans les informations de référence ne nous a pas semblé une procédure correcte. Les rendements moyens et prix producteurs ne sont pas non plus différenciés –faute de données spécifiques à ce sujet-. Il a été considéré que les dégâts directs (la production agricole détruite) ne concernent pas le haricot dont le cycle de production d'hiver n'avait pas encore débuté. Ce n'est que dans le cadre des effets indirects que cette culture sera touchée, et nous avons considéré une hypothèse de réduction des rendements de 50% pour les cultures d'irrigation –en attendant la remise sur pied des infrastructures détruites- et de 30% dans le cas des cultures saisonnières. Les entrevues soutenues avec le personnel du MARNDR<sup>10</sup> nous ont permis de préciser les ratios implicites (rendement, prix producteur) utilisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5  
PERTES AGRICOLES TOTALES

<i>Pertes totales (Gourdes)</i>	<i>Artibonite</i>	<i>Nord-Ouest</i>	<i>Total</i>
Aubergines	107 800 000	59 656 520	167 456 520
Haricot	2 275 000	1 258 985	3 533 985
Sorgho	12 358 456	6 839 169	19 197 625
Oignons et cultures maraîchères	119 777 778	66 285 022	186 062 800
Maïs	1 162 000	643 051	1 805 051
Pois congo	5 250 000	2 905 350	8 155 350
Bananes	87 148 008	354 982 886	442 130 894
Semences (*)			15 098 184
<b>TOTAL</b>	<b>335 771 242</b>	<b>492 570 983</b>	<b>843 440 409</b>

Source : estimations de CEPAL.

(\*) La valeur des semences correspond en fait aux « nécessités » évaluées par MARNDR et FAO.

<sup>10</sup> Un remerciement spécial à l'agronome Franklin Dauphin et à l'ingénieur Joazil Charles de ce ministère qui nous ont appuyé durant la réalisation de cette tâche.

ii) Impact de Jeanne sur l'élevage. Les chiffres rapportés dans les tableaux ci-dessous correspondent aux données fournies par le rapport du MARNDR. Les pertes ont été évaluées comme pertes directes, c'est-à-dire comme stock du troupeau perdu suite aux inondations. Il est évident que les chiffres présentés sont des *proxy* vu qu'il n'existe pas un recensement aussi détaillé sur le cheptel existant. En particulier, le nombre de volaille de basse-cour est vraisemblablement estimé à partir du nombre de ménages, considérant une disponibilité moyenne de 2 poules par famille. Le gros bétail –porcin et bovin- grâce à l'intervention des entités publiques (MARNDR) et de certaines ONG's dans la zone (Cf. Veterimed) dans le domaine du contrôle sanitaire (vaccination du troupeau) permet sans doute une évaluation chiffrée relativement plus fiable.

Tableau 6  
PERTES EN ELEVAGE

<i>Elevage (têtes de bétail perdues)</i>	<i>Artibonite</i>	<i>Nord-Ouest</i>	<i>Total</i>
Caprin	1 500	588	2 088
Porcin	800	863	1 663
Ovin	600	199	799
Bovin	150	184	334
Ane	500	275	775
Cheval	200	80	280
Volaille	20 000	5 800	25 800
<i>Elevage (pertes en Gourdes)</i>	<i>Artibonite</i>	<i>Nord-Ouest</i>	<i>Total</i>
Caprin	2 160 000	846 720	3 006 720
Porcin	2 592 000	2 796 120	5 388 120
Ovin	993 600	329 544	1 323 144
Bovin	1 269 000	1 556 640	2 825 640
Ane	2 214 000	1 217 700	3 431 700
Cheval	1 540 800	616 320	2 157 120
Volaille	2 160 000	626 400	2 786 400
<b>TOTAL</b>	<b>12 929 400</b>	<b>7 989 444</b>	<b>20 918 844</b>

Source : à partir de données fournies par le MARNDR et la FAO.

iii) Impact de Jeanne sur les infrastructures hydro-agricoles. Les chiffres rapportés dans le tableau qui suit correspondent aux données fournies par le rapport du MARNDR. Ils tiennent compte des interventions nécessaires pour la remise en fonctionnement tant des ouvrages directement affectés par les inondations, mais aussi des réparations nécessaires à court et moyen terme pour rendre fonctionnelles toutes les infrastructures hydro-agricoles de l'ensemble des deux départements les plus fortement touchés (Artibonite et Nord-Ouest) et mitiger ainsi l'effet de possibles autres événements de cette nature dans le futur.

Tableau 7  
PERTES EN INFRASTRUCTURES HYDRO-AGRICOLES

<i>(Gourdes)</i>	<i>Artibonite</i>	<i>Nord-Ouest</i>	<i>Total</i>
<b>TOTAL (1+2)</b>			<b>478 191 726</b>
<u>1. Système d'irrigation, canaux et mitigation</u>			469 553 630
1.1 Ouvrages de mitigation à court terme (non compris les pompes)			220 269 080
1.2 Ouvrages de mitigation à moyen terme	73 316 550		73 316 550
1.3 Ouvrages de réhabilitation		175 968 000	175 968 000
<u>2. Machinerie et équipement agricole</u>			8 638 097
2.1 Pompes : Artibonite (18 de 39), Nord-Ouest (6 de 17)			288 000
2.2 Outillage agricole (12, 897 jeux)			7 150 097
2.3 Réparation réseau électrique			1 200 000

Source : à partir de données fournies par le MARNDR et la FAO.

iv) Impact global de Jeanne sur le secteur. En termes monétaires les pertes du secteur agricole s'élevaient à 1 343 millions de gourdes (environ 37 millions de dollars). Dans le tableau qui suit une présentation détaillée des pertes selon le type de dégâts causés –direct et indirect-. La prépondérance des coûts indirects (60%) est due à la composante de reconstruction et mitigation des infrastructures agricoles qui à elles seules représentent 58% des dommages indirects et plus d'un tiers (35%) des pertes totales.

Bien que non comptabilisés de façon monétaire –par faute d'information- il faut quand même signaler d'autres effets qui certainement découleront du désastre:

- Genre (économie familiale; et "madan sara").
- Impact sur la petite industrie (moulin de céréales par exemple).
- Sécurité alimentaire.
- Hausse des prix des denrées de base sur les marchés locaux et régionaux.
- Impact sur le revenu des familles affectées et sur les conditions de pauvreté.

Tableau 8  
RESUME DES PERTES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET DE L'ELEVAGE  
(Gourdes)

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Dégâts causés</i>		
	<b>Total</b>	Direct	Indirect
<b>TOTAL (1+2)</b>	<b>1 343 436 580</b>	<b>531 208 091</b>	<b>812 228 489</b>
<b>1. Agriculture (1.1.+1.2)</b>	<b>1 321 632 136</b>	<b>509 403 647</b>	<b>812 228 489</b>
1.1 Actifs	493 289 911	23 736 281	469 553 630
Sol	...	...	...
Installations	...	...	...
Outillage agricole	7 150 097	7 150 097	
Machinerie (pompes)	1 488 000	1 488 000	
Gasoline	...	...	...
Semence	15 098 184	15 098 184	
Canaux et ouvrages de mitigation	469 553 630		469 553 630
1.2. Production : Cultures	828 342 225	485 667 367	342 674 859
Aubergines	167 456 520	95 689 440	71 767 080
Haricot	3 533 985	...	3 533 985
Sorgho	19 197 625	11 564 835	7 632 791
Oignons et cultures maraîchères	186 062 800	106 321 600	79 741 200
Maïs	1 805 051	1 087 380	717 671
Pois congo	8 155 350	4 660 200	3 495 150
Bananes	442 130 894	266 343 912	175 786 982
<b>2. Élevage</b>	<b>21 804 444</b>	<b>21 804 444</b>	
Caprin	3 006 720	3 006 720	
Porcin	5 388 120	5 388 120	
Ovin	1 323 144	1 323 144	
Bovin	2 825 640	2 825 640	
Ane	4 317 300	4 317 300	
Cheval	2 157 120	2 157 120	
Volaille	2 786 400	2 786 400	

v) Principales recommandations. Dans un secteur déjà fortement déficitaire en matière de revenus, les conséquences néfastes du cyclone pourraient approfondir les facteurs de pauvreté des producteurs. Un appui systématique est nécessaire pour éviter une plus forte décapitalisation et tout particulièrement un processus de dégradation encore plus poussé de leur environnement. Comme il est souligné dans plusieurs évaluations sur le secteur, les conséquences catastrophiques de *Jeanne* sont fortement dues à une situation de vulnérabilité environnementale préexistante.

Les autorités concernées, en particulier les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, devraient de manière concertée avec les producteurs des régions affectées et d'autres acteurs (pour le financement des travaux à réaliser) établir un plan à court et moyen terme avant la reprise des pluies et le risque latent qu'un phénomène similaire ne se répète avec les conséquences désastreuses récemment vécues.



## ANNEXE ASUR L'AGRICULTURE

## ZONES AGRO-ÉCOLOGIQUES DANS LES DÉPARTEMENTS AFFECTÉS

Document FAO, Janvier 2005

a) **Le Département de l'Artibonite**

- *Côtes arides. Sorgho et manioc sont les principales cultures de cette zone.*
- *Montagnes arides. Les mêmes cultures que précédemment sont pratiquées.*
- *Plaines irriguées. Riz, légumes, haricots, bananes, maïs, sorgho sont les principales cultures pratiquées.*
- *Plaines humides. Banane, maïs, fruitiers sont les plantes les plus cultivées.*
- *Montagnes humides. Café, haricots, ignames, banane sont cultivés dans cette zone.*
- *Plaines arides. Principale culture est le millet et le pois congo.*

Le Département du Nord-Ouest

- *Plaines arides (région de Jean Rabel). Le sorgho constitue la principale culture de cette zone.*
- *Montagnes arides (région de Baie de Henne et de Bombardopolis). L'arachide et le sorgho sont cultivés par les exploitants.*
- *Montagnes humides (localisées dans la partie orientale du département). Les tubercules, le maïs, les haricots, la banane et le café sont principalement cultivés.*
- *Plaines irriguées (Vallée des Trois Rivières). La banane est la principale plante cultivée dans cette zone.*

**Zonage agro-écologique : tableaux de synthèse**

Les tableaux qui suivent ne prétendent pas établir une équivalence entre les 2 classifications, sinon simplement faire une synthèse des typologies utilisées.

**Le Département de l'Artibonite**

<b>Classification CNSA a/</b>	<b>Classification FAO b/</b>
Montagne humide	Montagnes humides
Plaine humide	Plaines humides
Plaine sèche	Côtes arides
Morne et colline	Montagnes arides
Plaine irriguée	Plaines irriguées
Plaine semi-aride	Plaines arides

**Le Département du Nord-Ouest**

<b>Classification CNSA a/</b>	<b>Classification FAO b/</b>
Montagne humide	Montagnes humides
Plaine humide	
Plaine irriguée	Plaines irriguées
Plaine sèche	Plaines arides
Plaine semi-aride	
Plaine semi-humide	
Plateau sec	Montagnes arides

Sources :

a/ Zonage agro-écologique à l'échelle des sections communales, Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), août 1999 ;

b/ FAO, janvier 2005.

## b) Industrie et commerce

Suite aux fortes pluies causées par le passage du cyclone Jeanne dans les départements de l'Artibonite et du Nord-Ouest les 18 et 19 septembre 2004, ces départements ont été sévèrement touchés. Le phénomène météorologique a été à l'origine de fortes inondations qui ont provoqué, outre les pertes en vies humaines et familles sinistrées, des pertes considérables non seulement dans le Secteur Agricole et de l'Élevage (voir chapitre de référence) mais aussi dans différents autres domaines productifs, tout particulièrement le commerce. Cependant, en ce jour, les évaluations tant quantitatives que qualitatives sont réduites ou inexistantes.

L'importance des activités de commerce dans le pays en général (27% du PIB) rend difficile de ne pas considérer ce secteur dans le cadre d'une évaluation des impacts du cyclone Jeanne, d'autant plus que les zones affectées –en particulier la ville des Gonaïves- jouent un rôle crucial comme plaque tournante dans les flux commerciaux régionaux et sous-régionaux.

Dans l'évaluation qui suit nous tiendrons compte de deux aspects. En premier lieu une évaluation quantitative de l'impact des désastres sur l'activité commerciale régionale. Pour ce nous avons fait appel à un ensemble de données et d'hypothèses qui suivent.

Tableau 9  
Taxes à l'importation perçues par l' Administration Générale des Douanes (AGD)  
(Millions de gourdes)

	2000	2001	2002	2003	2004
Port au Prince	2 837	3 414	4 244	5 676	7,1
Cap Haïtien	184	132	158	212	191
<u>Gonaïves</u>	<u>156</u>	<u>166</u>	<u>76</u>	<u>46</u>	<u>33</u>
<u>Saint Marc</u>	<u>6</u>	<u>11</u>	<u>90</u>	<u>189</u>	<u>181</u>
Miragoane	155	121	109	123	117
<u>Port-de-Paix</u>	<u>19</u>	<u>25</u>	<u>26</u>	<u>34</u>	<u>32</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3 357</b>	<b>3 869</b>	<b>4 703</b>	<b>6 28</b>	<b>7 654</b>

Source : Administration Générale des Douanes (AGD)

Tableau 10  
Importations en provenance des EUA dans certains ports régionaux  
(Millions de dollars)

	2003
Gonaïves	39,0
Port-de-Paix	8,2
Saint Marc	69,3

Source : Tax loss due to contraband, Haiti 2002-2003.

Tenant compte de la pondération (3,5%) de Gonaïves dans les importations nationales totales et du ratio Importations/VBP (1,39), ainsi que d'autres facteurs nous avons pu estimer que les pertes totales associées au désastre sont d'environ 308 millions de gourdes, desquelles 220 et 88 millions sont dues respectivement au fait de l'inactivité durant près de 2 mois des transactions portuaires et des stocks endommagés.

Dans les lignes qui suivent il n'est signalé que des pistes de recherches nécessaires afin de combler le manque d'information sur l'impact du cyclone dans les secteurs de l'industrie et du commerce. Pour ce nous avons choisi comme exemple la ville de Gonaïves étant la principale affectée et sans doute le pôle économique le plus important de la zone considérée, suivie de Port-de-Paix. Il s'agit d'établir certains paramètres devant faciliter une évaluation plus poussée (ultérieurement) dans la mesure où les données manquantes seraient disponibles.

En premier lieu, la visite de terrain et les entrevues réalisées permettent d'établir que dans la ville, si bien il existe un certain nombre d'établissements commerciaux formels qui ont été affectés –il n'existe malheureusement pas de répertoire des entreprises des Gonaïves-, il est de toute évidence que la ville n'a pas échappé au phénomène d'informalité croissante de ce secteur en Haïti (Cf. EBCM 1999-2001 et ECVH 2001).

La prédominance du secteur informel, l'absence de données chiffrées spécifiques sur ce secteur laissent donc un trou d'information à combler –enquêtes pour répertorier le nombre d'établissements affectés par type (entrepôt commercial, dépôt de matériel de construction, etc.) et dans quelle magnitude...-.

#### I. Secteur formel

##### Dommages directs :

- a) Bâtiments et installations : les *proxy* utilisées dans le secteur logement corrigées par des informations complémentaires – notariale, annonces de journaux, secteur immobilier avant l'inondation, etc.-
- b) Mobilier et équipement : dans le cas de figure d'Haïti il faudrait penser à une valeur minimale (presque nulle) par omission dans cette rubrique sauf de rares exceptions qui seraient déterminées à partir d'enquêtes spécifiques (i.e. nombre de supermarchés dans la ville).
- c) Inventaire : il s'agit sans doute de la principale composante des pertes dans le cas des entreprises commerciales. Selon les stocks –produits alimentaires, ciment et matériel de construction, etc.- la valeur unitaire moyenne sera établie et une estimation des pertes considérée.

##### Dommages indirects :

- a) Manque à gagner (composante locale) : le nombre de journées d'interruption des activités des marchandes de la rue –au dire des différents représentants d'entités publiques ou para publiques (APN) présents lors de la réunion conduite *in situ*- a été de 3 semaines (paralysie complète). Il est évident que ce délai dans le commerce formel sera majoré –facteur à considérer selon zones de l'établissement, type de produits

écoulés, si périssables ou non, etc.-. Le caractère saisonnier de certains achats grossistes dans le domaine commercial (stock en vue des fêtes de fin d'année) pourrait aussi être considéré.

- b) Manque à gagner (composante régionale) : comme plaque tournante de la zone aussi bien vers le sud (Gonaïves←-→Port-au-Prince), le Nord-Ouest (Gonaïves ←-→Port-de-Paix), le Nord-Est (Gonaïves←-→Cap-Haitien) et le Centre (Gonaïves←-→Hinche). L'interruption totale du service routier de marchandises durant environ 3 semaines –voir chapitre de référence- implique aussi un manque à gagner même après la reprise des activités au niveau local.

Le calcul des dommages indirects sera fait à partir de la marge de bénéfice –*proxy* de la valeur ajoutée du secteur commercial-. Les perceptions au niveau local du fisc (la direction régionale du Ministère des Finances comme source potentielle d'information) peuvent aussi servir de base –bien que probablement sous-estimées vu la forte présence du commerce de contrebande-.

## II. Secteur informel

Aujourd'hui il s'agit sans doute -tant dans le monde urbain que rural d'Haïti- du secteur ayant connu la progression la plus importante (cf. EBCM, ECVH, étude CEPAL dans le cadre d'un projet financé par la Fondation Kellogg) en terme du nombre d'occupation généré. Néanmoins, la valeur ajoutée semblerait être relativement réduite -les enquêtes de IHSI, et d'autres institutions-. Dans ces cas des extrapolations à partir d'autres localités pourraient être menées.

Le microcrédit : les institutions financières sur le terrain (banques commerciales) ont estimé leurs pertes à un pourcentage d'improductifs et dommages équivalent à 28% du total des prêts. Ces pertes proviennent fondamentalement des arriérés de paiement de leur débiteur (petites marchandes) suite aux inondations.

## 2. Secteurs des infrastructures

### a) Electricité

Selon des estimations officielles 10 pour cent seulement de la population du pays a accès aux services d'électricité. Il n'existe pas de lignes de haute tension entre les villes ou entre les régions clés du pays. La demande à Port-au-Prince est d'environ 160 MW. La situation s'est améliorée grâce aux efforts du gouvernement et à l'appui externe.

La compagnie *Electricité d'Haïti*, créée en 1971, est l'entreprise publique qui a le monopole de la production, le transport, la distribution et la commercialisation. L'entreprise fonctionne grâce aux subventions du gouvernement. Selon des estimations aussi bien le volume d'électricité que les ventes d'électricité ont diminué de 17% entre 1996-1997 et 2001-2002. La situation de l'entreprise est marquée par l'accumulation de pertes et une quasi faillite financière. Selon Turbo-Consulting (2004) le niveau de pertes en électricité est de 30%. En dépit de cette situation l'exécution du plan prévu par le CCI propose d'augmenter l'accès de la population aux services d'électricité de 10% à 50% en 2013.

Le rétablissement de l'électricité est une priorité d'autant plus qu'elle conditionne



l'approvisionnement d'eau potable. L'Etat haïtien et Hydro Québec sont arrivés à un accord pour la réhabilitation du réseau électrique.

Dès que l'eau a tari dans la Centrale, les travaux du Bureau de Provinces de la Compagnie Electricité d'Haïti ont démarré avec l'objectif de rétablir le courant de distribution à partir de la centrale de génération de St Marc. Des interventions ont été faites sur la ligne de transport 23 KV Drouet – Gonaïves, afin de permettre le transit du courant avec l'aide d'une équipe de lignards venue de Port-au-Prince. Des travaux de déblayage et de nettoyage de la cour de la Centrale, de la salle des machines, de la salle de commande et de la salle souterraine ont été réalisés afin de faciliter les travaux de réparation de la sous-station qui était complètement submergée sous l'eau.

Des réparations au niveau de la moyenne tension 23 KV ont aussi été effectuées sur les quatre circuits qui alimentent la ville. Les bobines de déclenchement doivent être remplacées. Une seconde étape a été dédiée à la réhabilitation de 3 groupes dans la salle des machines de la Centrale de Gonaïves et aux travaux de réparation des réseaux de distribution MT\_BT avec l'aide de Hydro Québec International au cours du mois de novembre.



Trois mois après le désastre 80% des services en électricité avaient été rétablis. On a estimé que 10 pour cent des près de 57 mille consommateurs privés qu'il y a à Gonaïves avait accès au réseau. C'est-à-dire, que plus ou moins 6 mille consommateurs ont été privés d'accès aux services d'énergie pendant 90 jours. Les pertes pour la compagnie peuvent être estimées en 6 480 000 gourdes (sur la base d'une consommation mensuelle de 360 gourdes par connexion).

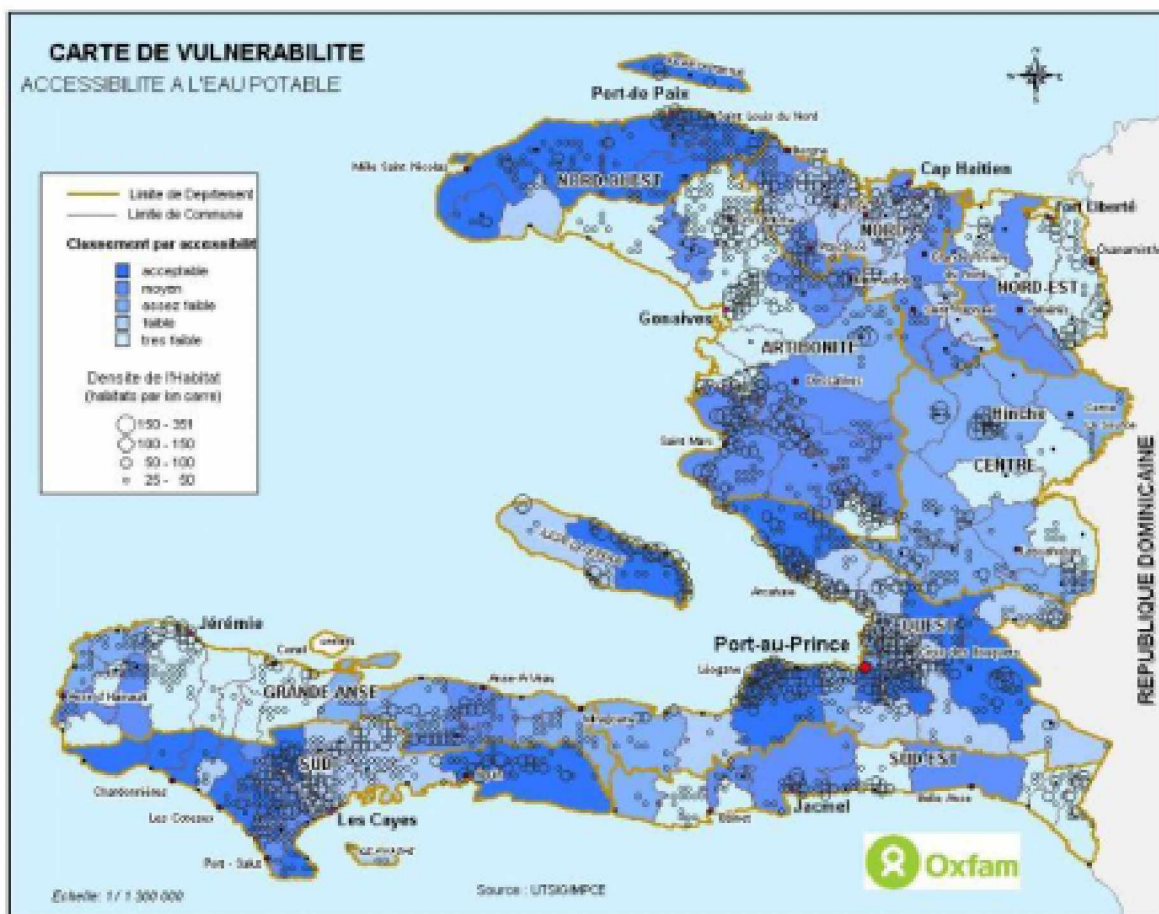
## b) Eau et Assainissement

En 2002 le taux de couverture au niveau national en eau potable a été estimé en 54,8 % de la population (51,8% dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, 43,6% dans les villes secondaires et 57,6% dans le milieu rural). La population desservie s'approvisionne à partir de sources d'eau dont la qualité est souvent douteuse. Le diagnostic fait pour le CCI révèle que



les principaux problèmes incluent: le fonctionnement intermittent des réseaux d'approvisionnement d'eau potable ; la qualité douteuse des sources d'approvisionnement ; la négligence de l'entretien ; des tarifs qui ne gardent pas de correspondance avec les coûts de production ; l'absence de normes et de standards ; le manque d'engagement de la population en général.

Le cadre institutionnel est constitué par la CAMEP, responsable de l'approvisionnement en eau potable dans la région métropolitaine, le SNEP dans le reste de pays, SGU de la DTP pour le drainage des eaux pluviales et assainissement; le POCHEP qui construit les réseaux dans des localités rurales ; le DHP chargé de l'assainissement de base (latrines/curage des fosses septiques) et du contrôle de la qualité de l'eau, et enfin le SNRE chargé du contrôle et gestion des ressources en eau. Il faut aussi mentionner le FAES/MEF, des ONG's, des entreprises privées et comités de gestion des réseaux ruraux et des quartiers défavorisés.



La couverture en assainissement est de 31,2% pour la totalité du pays, 43,4% pour le milieu urbain et 25,2% pour le milieu rural (2002). Il n'y a pas de réseaux publics de collecte des eaux usées, et la population dispose dans son ensemble de fosses septiques ou de latrines.

Le système d'alimentation en eau potable des Gonaïves a été construit en 1972 par le Service Hydraulique<sup>11</sup>. Dans ses débuts il était alimenté par trois pompes installées dans trois stations de pompage localisées à environ 2,5 kilomètres de distance du réservoir de 2 400m<sup>3</sup>. Seulement deux de ces pompes étaient en service avant les inondations. Avant la catastrophe, le nombre habituel de distribution d'eau par mois (entre 8 et 10) était insuffisant pour l'approvisionnement de l'ensemble de la population des Gonaïves. (Voir carte de vulnérabilité d'Oxfam sur provision des services d'eau).

Le manque d'entretien et les caractéristiques mêmes du processus anarchique d'urbanisation ont engendré de multiples obstructions des conduites et enfouissement des tuyaux. Ceci a causé à son tour des interruptions dans le processus de distribution d'eau.

Actuellement seulement environs 800 consommateurs du système d'eau potable des Gonaïves sont abonnés car des puits artésiens ont été forés partout dans la ville qui a une

<sup>11</sup> *Evaluation de la situation sanitaire aux Gonaïves*, OPS/OMS, Décembre 2004.



population de plus de 206 000 habitants. La demande d'eau totale est estimée à 9 000 m<sup>3</sup> par jour.

La majorité des maisons aux Gonaïves dispose de puits domestiques. Comme dans le cas des latrines, ces puits ont été inondés et remplis de sédiments. Leur utilisation à des fins de consommation représentait un risque sanitaire grave.

L'approvisionnement d'eau potable a été interrompu et les réseaux de drainages affectés. Les autorités ont mis en place un système d'alimentation en eau potable à partir de réservoirs en plastic alimentés par des camions citernes.

Le rétablissement par le SNEP des réseaux de distribution d'eau potable a commencé deux mois après le désastre.

La ville des Gonaïves ne dispose pas d'un réseau d'égouts. L'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées se fait à travers des canaux qui sont pour la plupart découverts. L'obstruction de ces canaux de drainage par des déchets de toute sorte n'a pas facilité l'écoulement des eaux lors des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le département de l'Artibonite en septembre 2004.

Les eaux ont inondé les latrines de nombreux logements, empêchant la population de satisfaire leurs besoins sanitaires en conditions acceptables.

On a recueilli plusieurs recommandations sur le secteur afin de rétablir au moins les conditions d'avant la catastrophe. Celles-ci comprennent :

(i) le nettoyage de 3 forages alimentant la ville ; (ii) la réparation et désinfection de la ligne de refoulement sur 2,5 Km qui comporte de nombreuses fuites ; (iii) l'installation d'un dispositif de traitement au niveau du réservoir ; (iv) pose d'une ligne de 4" pour alimenter les camions-citernes à partir du réservoir ; (v) l'installation de 12 fontaines publiques et remplacement des joints d'étanchéité à la pompe du système de chloration existant.

A la longue, il faut prendre plusieurs mesures entre lesquelles il faut mentionner la réparation du local administratif du SNEP, et la détection et identification des fuites et augmentation de la production.

Tableau 11  
COUTS DES INTERVENTIONS URGENTES SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE<sup>12</sup>

<i>ACTION</i>	<i>Millions de gourdes</i>	<i>Milliers (US\$)</i>
Accès provisoires à l'eau potable	0,1	4,0
Remise en état du réseau	22,1	613,5
Augmentation de la production (installation de 2 pompes submersibles, 2 boîtiers de commande et un dispositif de traitement)	6,5	180,0
Supports administratifs, techniques et logistiques	7,9	221,0
<b>TOTAL</b>	<b>36,6</b>	<b>1 018,5</b>

Source : Mission de CEPALC

Les dégâts subis par la voirie et le réseau de drainage peuvent se résumer sommairement par : l'obstruction des ouvrages de drainage de la ville -déjà très peu opérationnels-; le remblaiement du littoral ; les dégradations du revêtement du littoral et de la chaussée aux intersections des rues en raison de la stagnation des eaux provoquée par le dysfonctionnement des ouvrages de traversée ; les dégradations des chaussées dans certaines rues réalisées en adoquins; et le lessivage du remblai sous les dalles de transition du poteau jeté sur le canal ODPG.

Tableau 12  
COUTS DES INTERVENTIONS URGENTES EN VOIRIE ET DRAINAGE<sup>13</sup>

<i>ACTION</i>	<i>En millions de gourdes</i>	<i>En milliers de (US\$)</i>
Curage et rétablissement de continuité	50,4	1 398,7
Prolongements du revêtement du canal ODPG	133,1	3 696,0
Recadrage du réseau primaire (construction de canaux couverts)	155,1	4 309,6
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>338,6</b>	<b>9 404,3</b>
Construction de 200 latrines	3,1	86,1
<b>TOTAL</b>	<b>341,7</b>	<b>9 490,4</b>

Source : Mission de CEPALC

<sup>12</sup> *Evaluation de la situation sanitaire aux Gonaïves*, OPS/OMS, décembre 2004 ; et *Rapport d'inventaire et de reconstruction*, BETA Ingénieurs-conseils, novembre 2004

<sup>13</sup> *Evaluation de la situation sanitaire aux Gonaïves*, OPS/OMS, décembre 2004 ; et *Rapport d'inventaire et de reconstruction*, BETA Ingénieurs-conseils, novembre 2004

### c) Infrastructures routière et urbaine

La tempête Jeanne a laissé la commune des Gonaïves dans une situation catastrophique où presque tout est à réhabiliter ou à reconstruire. Beaucoup d'actions devront être réalisées pour permettre que les Gonaïves, la troisième ville du pays retrouve sa vocation de métropole régionale.

Gonaïves présente, du point de vue des structures de voirie, deux aspects différents. D'un côté, la vieille ville, où les voies régulières sont dotées dans leur grande majorité d'ouvrages connexes tels que les caniveaux, les canaux de drainage, les espaces pour trottoirs et sont revêtues. D'un autre côté, les autres parties de la ville se sont développées sans qu'aucune trame urbaine n'ait été au préalable établie, ce qui a conduit dans la quasi-totalité des quartiers concernés à des tracés de voie sinueux.

D'autant plus que les structures sont inexistantes (ouvrages de drainage superficiel ou enterré, revêtu, trottoir).



En somme, il y a 71,5 km linéaires de rues dans la ville (58,8 km de terre et le reste de bitume ou pavé de béton).

Les principales artères de la ville de Gonaïves ont été affectées par le désastre ce qui inclut la couche de roulement de la déviation aménagée à 10 km de l'entrée sud de la ville. Le rétablissement de l'accès sud des Gonaïves par le rabattement des eaux au niveau de Savane Jonc est une priorité. La RN1 de Lacroiz Périssé à Ennery a été aussi sévèrement affectée.



A partir des informations du Ministère des Travaux Publics, Transport et Communications, les interventions telles que la réfection des chaussées, l'évacuation des eaux de ruissellement, la reprise de la chaussée en adoquin, la reconstruction des dalots et des fossés maçonnés, auront un coût estimé en 1 045 millions de gourdes (29 millions de dollars). Ces ouvrages comprennent aussi un projet d'endiguement pour le lac de la Savane

Désolée ayant un montant de 277,5 millions de gourdes (7,7 millions de dollars). Ce projet est encore en phase de discussion.

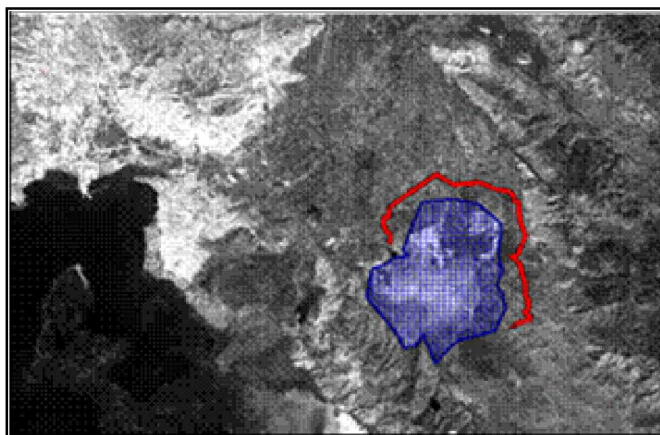
Tableau 13  
RESUMÉ DES TRAVAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET  
COMMUNICATIONS

<i>DESCRIPTION</i>	<i>Millions de gourdes</i>	<i>Milliers de dollars</i>
Amélioration de la route St Marc/Gonaïves		
Déblochage de la route du Nord et de la route Nord-Ouest		
Déviation de Gonaïves	1,7	50,0
Limitation du lac à Savane Jonc	50,0	1 400,0
Réhabilitation de l'infrastructure urbaine de Gonaïves (Annexe I)	768,0	21 300,0
<b>TOTAL</b>	<b>819,7</b>	<b>22 750,0</b>

Source : Mission de CEPALC

A propos du site de Savane Jonc une étude récente<sup>14</sup> soutient que « après avoir examiné le problème et compte tenu du fait que cette longue immersion ne permet pas d'espérer la récupération du tronçon de 3 km de la RN1 sans des travaux importants » et que : « il serait intéressant d'utiliser le site de Savane Jonc ou de façon plus large celui de Savane Désolée pour évacuer les grosses crues des rivières la Quinte et Bayonnais. De plus si la salinité du lac ainsi le permet, les eaux pourraient être utilisées pour irriguer les parties de la Savane Désolée non recouvertes par le lac ».

Le document mentionné auparavant présente aussi une estimation du coût des études d'aménagement qui sont considérées prioritaires :



<sup>14</sup> *Inondations aux Gonaïves, interventions urgentes post-Jeanne*, Unité Technique d'Exécution, Programme de Réhabilitation des Infrastructures Économiques de base, Financement BID, 19 novembre 2004.

Tableau 14  
Estimation du coût des études d'aménagement

<i>ACTION</i>	<i>Coût (en milliers de US\$)</i>	<i>Durée (en mois)</i>
Étude d'exploitation du site de Savane Jonc	50	4
Étude de réhabilitation de la RN1 de LACROIX Périssse à Ennery	50	4
Étude de contournement de la ville de Gonaïves	100	6
Études en vue du déplacement de l'usine électrique de l'EDH vers le siège des installations de l'IDAI au nord	50	2
<b>TOTAL (9,0 millions de gourdes)</b>	<b>250</b>	

Source : Programme de Réhabilitation des Infrastructures Économiques de base

#### d) Ports

Il y a deux ports à Gonaïves, le Port National et un port privé (Sedren). Le premier est inopérant dû à l'absence d'une profondeur adéquate ainsi qu'au manque d'entretien et de dragage. Par contre le port privé opère mais avec une infrastructure inadéquate. Le volume des opérations qui y sont réalisées et le type de marchandises qui y transitent n'est pas bien connu par les autorités.

On recommande deux études pour améliorer les ports de Gonaïves:

Tableau 15  
Études pour améliorer les ports de Gonaïves

<i>ACTION</i>	<i>Coût (en milliers de US\$)</i>	<i>Durée (en mois)</i>
Actualisation des études des infrastructures portuaires de Gonaïves	60	3
Actualisation des études de dragage du port et des exutoires du périmètre urbain	60	
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	

Source : Mission de CEPALC

#### e) Télécommunications

La TELECO est une société anonyme mixte (l'Etat possède 97% des actions) qui détient le monopole des communications. Sa situation privilégiée sur le marché lui permet de facturer des tarifs élevés pour le trafic international. Le réseau téléphonique est embryonnaire et comprend près de cent mille lignes -desquels 27 mille (pour une population de 8 millions d'habitants) appartiennent au secteur public -.



Le réseau est en attente urgente de réhabilitation. La TELECO a perdu l'opportunité d'investir dans la téléphonie cellulaire, ce qui a permis à deux firmes étrangères HAITEL et COMCEL de saisir le marché (il faut remarquer que la capacité installée en cellulaire est le double de celle qui existe en téléphonie câblée).

**TABLEAU 16**

**SOMMAIRE POUR L'INFRASTRUCTURE**

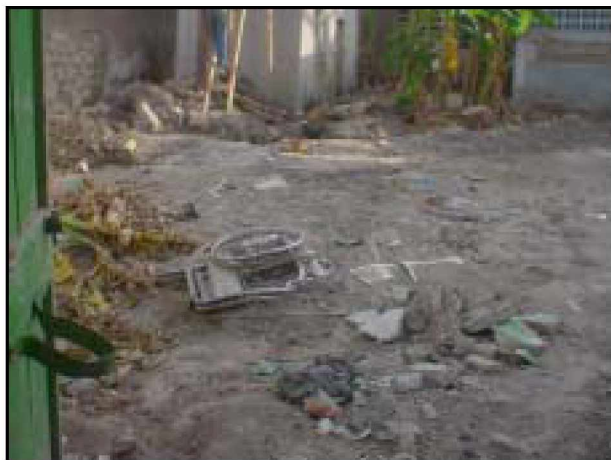
*(en milliers de gourdes)*

Secteur	Dégâts directs	Pertes	TOTAL	Effets sur le secteur externe (importations)
Eau potable	36 684,0		36 684,0	1 800,0
Services sanitaires	341 640,0		341 640,0	16 200,0
Infrastructure routière et urbaine	835 200,0		835 200,0	16 560,0
Energie		7 200,0	7 200,0	

Source: CEPALC

### 3. SECTEURS SOCIAUX

#### A) SANTE



Les chiffres officiels au début du mois d'octobre faisaient état de 3 000 morts, 2 620 blessés et 14 000 réfugiés. Dans le cas de ces derniers, le nombre s'est réduit notablement au fur et à mesure que les gens ont pu enlever la boue dans leurs maisons et retourner à leurs tâches quotidiennes.

La Providence, le principal hôpital de la ville de Gonaïves est devenu inopérant après le passage de Jeanne. La prestation de tous ses services a été interrompue et l'hôpital (laboratoire, salle d'accouchement, banque de sang, morgue, pharmacie, clinique pour HIV/AIDS) a dû être évacué. Le stock total, c'est-à-dire tout l'équipement et les matériaux, y compris les 168 lits et les générateurs ont été détruits. En plus, les fichiers et bases de données médicales se sont perdus. Des dégâts ont été signalés aussi dans le Centre de Santé de Raboteau et le Centre de Santé de Ca Soleil. Ces derniers peuvent être réparés. Par contre l'hôpital La Providence devra être reconstruit.



Une enquête nutritionnelle menée au mois d'octobre montre que le nombre d'enfants en risque de malnutrition est élevé et que la situation doit être surveillée. Les quartiers de la ville où le nombre d'enfants en risque était le plus important sont: Asifa, Raboteau, Troustable, Biennac et Troucouleuvre. Après le désastre quelques cas d'irritation cutanée, diarrhée, et infections vaginales ont été rapportés, à cause de la persistance d'eaux polluées. De même, des cas d'infection respiratoire chez des enfants sont apparus et on espérait beaucoup plus à cause de la poussière contaminée et la boue sèche mêlée avec des déchets et débris divers.



Des experts de l'OPS informent qu'il n'y a pas eu d'éruption d'infections, en dépit du manque d'énergie, l'interruption des services d'eau et assainissement, la contamination des puits, et l'absence de logement et l'interruption d'autres services essentiels.

La Croix-Rouge compte transférer la gestion de l'hôpital de campagne au Ministère de la Santé à la fin de décembre, mais plusieurs médecins de la coopération internationale qui y étaient rattachés vont continuer à travailler jusqu'au mois de janvier 2005 pour faciliter le processus de réhabilitation. Certaines ONG's médicales, comme Médecins Sans Frontières (MSF), qui ont travaillé à Gonaïves depuis le début de l'urgence, quitteront le pays vers la fin de l'année. Une clinique a été mise en place à Ca Soleil par MSF. Un bateau hôpital mexicain qui arriva à Port-au-Prince mi-novembre a reçu plus de 800 personnes par jour jusqu'au 2 décembre.

Les coûts pour le secteur de la santé s'élèvent à \$GDS 173 millions, comme détaillé dans le tableau 19 qui suit. Les dégâts directs du secteur sont chiffrés à 169 millions, soit 98% du total. Les 2% restants, \$GDS 3,1 millions, sont des coûts indirects.

Tableau 17

**Résumé des dégâts dans le secteur de la Santé (\$GDS)**

<i>Total des Dégâts</i>	<i>172 537 200,00</i>
Coûts directs	169 380 000,00
Perte d'équipements et installations	54 180 000,00
Destruction des services	115 200 000,00
Coûts indirects	
Nettoyage et assainissement	3 157 200,00
Pertes dues à l'interruption des services	.....

Source : CEPALC, à partir d'informations officielles et des rapports de l'UNICEF et la BID

## b) Education

Les dégâts dans le secteur éducatif sont importants et représentent une entrave considérable pour le développement du pays étant donné le pourcentage élevé d'analphabétisme (46%) et le faible taux de scolarisation primaire (60%). Même si aujourd'hui 75% des enfants ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents, il existe encore des problèmes et obstacles significatifs, entre lesquels il faut souligner la surpopulation des écoles publiques qui accueillent 30% des effectifs et la prédominance des écoles privées. Selon une étude récente (Turbo Consulting, 2004)



Haiti est le deuxième pays au monde avec la plus forte proportion d'élèves inscrits dans le secteur privé.

L'âge avancé d'entrée à l'école et le taux élevé d'abandon précoce et de redoublement persistent. En moyenne, 84% des garçons et filles entrent à l'école après l'âge de 12 ans. La plupart des jeunes (84%) âgés de 15 à 24 ans n'ont reçu que neuf ans de scolarité. Les enseignants aussi ont un niveau très bas de qualification et 74% et 12% d'entre eux – respectivement dans les systèmes public et privé- ne possèdent pas le certificat du baccalauréat.

Face à cette situation déjà difficile, l'interruption du processus de scolarisation sur une période prolongée et l'absence de facilités quelconques suite aux effets du désastre doivent être considérées comme un dommage à la population, surtout les jeunes et les enfants. D'autant plus que les décès enregistrés entre les enseignants, comme ce fut le cas dans l'Artibonite, représentent une circonstance aggravante.

Le Gouvernement fait état de près de 74 écoles identifiées comme endommagées par le désastre. La plupart d'entre elles ont été inondées et envahies de boue, endommageant les matériaux scolaires, l'équipement y compris les livres, outillages scolaires et, dans certains cas, des ordinateurs. Six écoles ont été complètement détruites. Un nombre important de centres éducatifs n'a pas pu rouvrir pendant le reste de l'année 2004.

Avec l'aide de l'UNICEF, 50 écoles vont être réhabilitées et des matériaux seront fournis à 12 000 élèves en utilisant des stocks disponibles.

Le tableau 20 ci-dessous présente un résumé des dégâts causés par la tempête Jeanne au système éducatif dans l'Artibonite. Le montant total s'élève à \$GDS 204 millions, dont la plupart sont des dommages directs (98%). Les pertes indirectes chiffrées n'arrivent qu'à \$GDS2,8 millions. Le manque d'information nous a empêchés de comptabiliser les pertes de

revenu du système scolaire privé qui a souffert des dégâts proportionnels au reste de l'infrastructure et au patrimoine de la zone dévastée.

Tableau 18

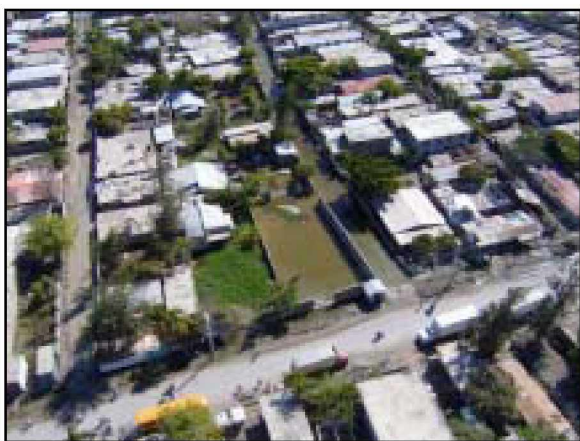
Haïti: Résumé de l'impact de la tempête Jeanne sur le système éducatif (\$GDS)

<b>Total des dégâts</b>	203 751 000,00
<b>Endommagement direct</b>	200 941 920,00
- Infrastructure et outils	84 877 920,00
- Equipement	5 184 000,00
- Coût de reconstruction	110 880 000,00
<b>Pertes indirectes</b>	
Nettoyage et assainissement	2 809 080,00
Pertes de revenu des services éducatifs	...

Source: CEPALC, basé sur information de la BID et l'UNICEF

### c) Logement

La dégradation de l'environnement due à la surexploitation des ressources naturelles, à la pollution et sédimentation du littoral et des plans d'eau, et à l'utilisation irrationnelle de l'espace, a atteint presque toute l'extension du pays, en augmentant sa vulnérabilité vis-à-vis des désastres naturels. Les causes de la dégradation en Haïti comprennent la pauvreté, l'accroissement de la population, le processus d'urbanisation qui prend lieu dans des zones inadéquates pour établir des résidences, auxquelles il faut ajouter la faiblesse du cadre légal et institutionnel, aggravé par la situation d'instabilité politique récente.



Bassin Bleu et Chansolme.

Les précipitations du 17 et 18 septembre 2004, à la suite du passage de la tempête tropicale Jeanne sur la partie Nord et Nord-Ouest d'Haïti, ont provoqué une montée rapide des eaux des rivières qui a dévasté, en particulier, la plaine et la ville de Gonaïves, la ville de Port-de-Paix et l'île de la Tortue située au nord de Port-de-Paix. Dans le Département du Nord le désastre a affecté aussi les communes de Plaisance et Pilate, dans le Département de l'Artibonite, les communes de Ennery, Terre-neuve, Gros Morne, l'Anse Rouge, et dans le Département du Nord-Ouest les communes de



La perte de la couverture végétale sur les bassins versants, particulièrement la couverture arborée due à la consommation de combustible ligneux, a affecté l'écoulement rapide de l'eau des précipitations sur les ravins. Celles-ci ont causé à leur tour des inondations massives à l'extrémité Nord-Ouest de la vaste plaine de Port-de-Paix. Les eaux de la rivière La Quinte et ses affluents sont sorties de leurs lits. Les inondations se sont caractérisées par leur violence et courte durée (entre 6 et 8 heures). Il n'y a pas eu d'avis de flots pour la mise en garde de la population, ce qui aurait permis le déplacement rapide de celle-ci sur les collines non inondables qui se trouvent à proximité du centre-ville. Les villes et villages situés sur les plaines ont été submergés d'eau et de boue à différents niveaux, cela étant dû en partie à l'absence d'entretien des infrastructures d'évacuation des eaux et de drainage. Les eaux ont pris plus de 48 heures pour retourner, grosso modo, à leur niveau antérieur au désastre.



Trois mois après les inondations, l'inventaire et le bilan des affectations urbaines et des bâtiments et logements perdus et affectés dans les zones rurales et urbaines étaient encore inachevés.

Selon l'information disponible<sup>15</sup> plus de 4 500 maisons ont été détruites, concentrées dans leur majorité dans la ville de Gonaïves, qui a été affectée dans sa totalité, où presque tout est à réhabiliter ou à reconstruire. La ville de Port-de-Paix a aussi été affectée (30% de sa surface), et le Système National de Gestion des Risques et des Désastres rapportait des inondations, des jardins dévastés, et des dégâts importants à Ennery, Gros Morne, Terre Neuve, Pilate, Plaisance, Bassin Bleu et Chansolme.

Tableau 19  
Haïti: Nombre de maisons affectées

	Maisons détruites	Maisons endommagées
<b>Départements</b>		
ARTIBONITE	4444	46805
CENTRE		26
NORD	60	51
NORD-OUEST	124	3000
<b>TOTAL</b>	4628	49882

Source : CEPALC, estimations propres sur la base des informations du Système National de Gestion des Risques et des Désastres, de l'ONG Architectes de l'urgence et des visites sur le terrain.

<sup>15</sup> L'ONG française «Architectes de l'urgence» sur la base d'une analyse combinée de cartes topographiques, de vues aériennes et de photos satellites a réalisé une estimation préliminaire de 176 ensembles de constructions (tous types confondus) détruits sur toute la ville de Gonaïves et de 4 126 constructions affectées à des degrés différents pour la partie Est, proche du littoral de la ville de Gonaïves. (Architectes de l'urgence, Estimation des destructions dans la ville de Gonaïves, septembre 2004). Malheureusement cette évaluation n'étant pas terminée, ont pu utiliser ce matériel seulement comme une référence qualitative pour l'évaluation de CEPALC.

La vulnérabilité de Gonaïves est le résultat d'une conjugaison de différents facteurs. Un premier facteur de vulnérabilité est lié à la topographie. La ville est plate, sans relief, à 1 m au-dessus du niveau de la mer. Au sud et au nord de la ville, les altitudes ne dépassent pas 4 mètres et la pente de la ville n'atteint pas un 1%. Un deuxième facteur est l'extension urbaine jointe à la pauvreté. Entre 1985 et 1996 la surface urbaine a triplé, passant de 214 ha à 665 ha. Le développement incontrôlé a entraîné une occupation inappropriée du sol, y compris les terres agricoles arrosées et les terrains inadéquats pour un développement urbain. La population a augmenté suite à l'exode rural et à la croissance démographique. L'absence d'un cadre de régulation urbaine a encouragé l'occupation de la périphérie comprenant des terrains insalubres et marécageux autant que des pentes dangereuses. La ville est devenue un vaste bidonville, avec un habitat de qualité médiocre. La plupart de ses habitants ne sont pas propriétaires du terrain sur lequel ils habitent ou habitaient.<sup>16</sup> Un troisième facteur de vulnérabilité est lié aux conditions de détérioration des infrastructures urbaines, en particulier dû au fait que les canaux de drainage sont peu fonctionnels pour la topographie, qu'il y a un manque d'entretien des ouvrages et que les zones de développement anarchique de la ville n'ont permis aucun écoulement des eaux en surface.<sup>17</sup>

Les dommages occasionnés sur l'habitat traditionnel local sont dramatiques en raison des glissements de terrain, de la stagnation de l'eau dans une bonne partie des bâtiments de la ville de Gonaïves qui ont été inutilisables par suite de l'irruption de matériaux charriés par les eaux, la boue en grande quantité et les débris. Surtout la partie des constructions de caractère précaire et non renforcé a été emportée (32% des logements occupés dans la ville de Port-de-Paix sont de type précaire, catalogué comme Kay Ate et taudis). Le flot d'eau et de boue a complètement investi la ville, remplissant tous les espaces libres, les rues, les jardins, les espaces publics ainsi que les habitats, balayant tout à son passage. Une grande partie des ménages ont été décapitalisés de leur mobilier.

---

<sup>16</sup> La propriété foncière ou une sécurité dans l'occupation du terrain sur lequel une maison est édiflée, est le thème clé dans n'importe quelle stratégie de reconstruction de la ville au futur.

<sup>17</sup> Bêta Ingénieur Conseil, Dossier fondamental urbain, 1996.



## Gonaïves, avant et après



Source: PNUD/OIT, Proposition de réponse du PNUD et du BIT aux inondations à Gonaïves, Flash Appeal de septembre 2004 en Haïti.

On estime les dommages directs sur la valeur qui correspond à un estimatif des maisons détruites, calculé sur la base des coûts de reconstruction, moins un amortissement pour la situation de vétusté des logements. Le coût de rétablissement des branchements d'eau et d'électricité est considéré dans le secteur des infrastructures, mais il n'est pas primordial vu que seulement 23% des ménages urbains ont accès à l'électricité et 24,7% à l'eau courante. La valeur des maisons endommagées<sup>18</sup> et des édifices publics affectés<sup>19</sup> a été chiffrée aussi sur les coûts de reconstruction. On inclut une valeur estimative en forfait comprenant les meubles, les ustensiles de cuisine et divers et aussi une autre partie du capital familial perdu presque ou totalement avec les dommages de la maison. D'autre part, les dommages directs incluent le coût pour l'enlèvement des gravats, des décombres et des différents matériaux accumulés dans les rues. L'impact environnemental futur peut être majeur si des mesures techniques ne sont pas prises à temps pour l'éviter. L'impact probable sur l'environnement est lié au fait que les deux sites de décharge se trouvent près de sources d'eau. Le premier situé en direction Sud-Ouest se trouve à côté de la nouvelle lagune de Savane Désolée. Le deuxième au Nord-Ouest de la ville est établi en amont de la mer et de la ville.

Dans le calcul des effets indirects on a tenu compte des travaux destinés à garantir un minimum de protection en cas d'une nouvelle catastrophe. Pour la ville de Gonaïves il s'agit de

<sup>18</sup> Etant donné le court laps de temps disposé pour l'évaluation, on n'a pas pu dresser un inventaire détaillé de tous les logements endommagés. En considérant que la presque totalité de la ville de Gonaïves a été endommagée, à propos d'estimation on a classé les logements affectés selon la distribution en pourcentage du type de logement (37% Kay Ate, taudis, ajoupa et autre type; 61% maisons ordinaires à un niveau; 2% maisons ordinaires avec étage/appartements) et selon le nombre de pièces (77% avec 1 ou 2 pièces, 13% avec 3 pièces et 10% entre 4 et 5 pièces) (PNUD/FAFO, Enquête sur les conditions de vie en Haïti, ECVH-2002, 2003).

<sup>19</sup> Il s'agit d'édifices publics et privés, tels que bureaux des Directions Départementales, Mairie, bibliothèque, églises, espaces publics, etc.

travaux sur les canaux de drainage, considérés dans la partie sectorielle qui s'occupe de l'eau et des travaux de reprofilage des rivières et disposition des berges qui sont calculés dans la partie agricole.

Table 20  
Résumé des dégâts dans les logements

	<b>Directs</b>
<b>Total</b>	<b>4 155 303 600</b>
Maisons détruites	386 467 200
Maisons endommagées	3 591 504 000
Edificiations publiques	48 510 000
Mobiliers des ménages	106 448 400
Enlèvement de décombres	22 374 000

Source : CEPALC

Pour le calcul des coûts de reconstruction, nous avons considéré 3 dimensions différentes de logement, une variété de prix unitaires, et diverses typologies de maison. Un coût pour les latrines a été aussi calculé.<sup>20</sup> Dans le cas de Port-de-Paix il faudra identifier les terrains souhaitables pour les logements de familles qui vivaient dans des sites dangereux ou exposés à des nouvelles catastrophes. Le thème du cadastre et de la régulation de la situation foncière est impératif pour rejoindre une amélioration de l'habitat populaire, et ceci passe par la condition que les familles puissent accéder à la sécurité d'occupation du sol.

Tableau 21  
Coûts de reconstruction  
Coûts de reconstruction

		<b>Public Total</b>	<b>Privé Total</b>
<b>Total</b>	<b>4 943 810 228</b>	<b>40 860 000</b>	<b>4 902 950 228</b>
Maisons détruites	1 037 675 228		1 037 675 228
Maisons endommagées	3 591 504 000		3 591 504 000
Edificiations publiques	48 510 000	40 860 000	7 650 000
Mobiliers des ménages	266 121 000		266 121 000

Source : CEPALC

Les coûts de reconstruction correspondant aux matériels importés sont estimés à 25% des coûts totaux.

La prévention est une condition nécessaire pour un développement durable. La lutte contre les inondations suppose un aménagement du bassin versant, y compris un zonage pour le bassin complet et pour la ville de Gonaïves, qui tiennent compte des facteurs de vulnérabilité. Une des leçons apprises des expériences antérieures qui ont échoué, est qu'il faut réviser la

<sup>20</sup> Il faut considérer que les conditions pour mettre en usage un système conventionnel de réseau d'eaux usées ne sont pas données aux Gonaïves, vu la consommation trop faible en eau potable et la faible pente moyenne de terrain naturel. Envisageant à futur une amélioration des conditions des qualités sanitaires et de l'environnement de la ville il faudra déterminer le système d'assainissement plus adéquat pour chaque zone urbaine (fosse septique, latrine multifamiliale, latrine étanche ou sèche, réseau d'eaux usées décantées, etc.) (GKW Consult/Hydroplan, Projet de drainage et d'assainissement de 6 villes de province, Septembre 2003).

stratégie d'action pour un plan de cette caractéristique, en cherchant à réduire de manière plus effective la distance qui sépare l'administration centrale, le niveau local et la société civile.

La réparation, la relocalisation des logements et la construction de nouveaux logements doivent être planifiés selon un schéma intégral de prévention et mitigation, prenant en considération les ouvrages de protection, le respect pour l'aménagement du territoire en autorisant seulement des constructions dans des zones ayant des niveaux appropriés de sécurité. Il faudra aussi envisager la création d'un système de prévision et une politique d'annonce des crues, de préparation de la réponse de la population, ainsi que l'amélioration du réseau d'assainissement sanitaire et du drainage.

Au niveau local il est nécessaire de trouver un appui pour l'amélioration de la gestion locale en ce qui concerne la prévention et la gestion du risque, la récolte et systématisation de l'information notable, et le renforcement des capacités pour l'attention à la réponse aux situations d'urgence. Il faut aussi garantir la participation de la population dans la préparation des cartes de risque au niveau micro local s'assurant la concordance d'intérêts avec les autorités publiques concernant les décisions sur les instruments de réduction de vulnérabilité.

### **Critères généraux pour des programmes de reconstruction**

Ce tableau présente des critères généraux pour des programmes de reconstruction de logement après un désastre naturel.

- 1) Utiliser des techniques de construction qui impliquent l'utilisation de la main-d'œuvre locale, ce qui peut avoir comme conséquence additionnelle un effet de redistribution des revenus pour la population la plus pauvre des zones affectées.
- 2) Participation des bénéficiaires en main-d'œuvre et aide mutuelle.
- 3) Augmenter, quand il est possible, l'utilisation des matériaux de construction produits localement.
- 4) Utiliser des standards de construction plus élastiques qui permettent des typologies différentes de logements, qui peuvent s'adapter le mieux au climat ou à une architecture traditionnelle.
- 5) Identification des zones pour les nouvelles édifications dans les zones urbaines situées près du centre, en privilégiant en même temps la densification urbaine et l'utilisation des terrains vides dans la ville.

## IV. SOMMAIRE DES DEGÂTS

## TOTAL DES DEGATS ET PERTES

Les conséquences du passage de la tempête Jeanne en Haïti sont notamment le résultat de la dégradation environnementale accumulée par des décennies d'exploitation non durable du territoire. Les dégâts chiffrés en 10 milliards de gourdes (265 millions de dollars, voir tableau ci-dessous) et 7% du PIB sont surtout de pertes directes (70% du total) sur le patrimoine construit : infrastructure urbaine et logements, pertes agricoles en termes de production, sols et outils ; et dans l'infrastructure routière et des communications.

Tableau 22  
Tableau sommaire (millions de Gourdes)

<i>Secteur/ Activité</i>	<i>Dégâts directs (patrimoine, valeur monétaire)</i>	<i>Pertes (flux)</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Effets sur le secteur externe</i>	<i>Public</i>	<i>Privé</i>
<b>EN DOLLARS DES ETATS UNIS (millions)</b>	186,8	78,2	265,1	39,0	56,5	208,6
<b>TOTAL (valeur monétaire, prix courants)</b>	6 725,6	2 816,2	9 541,8	1 402,8	2032,4	7509,4
<b>PRODUCTIFS</b>	859,1	1 032,0	1 891,1	92,9	469,6	1421,5
- Primaire (agriculture, élevage, pêche, etc.)	531,2	812,2	1 343,4	5,0	469,6	873,9
- Secondaire (Industrie, assemblage, commerce, etc.)	327,9	219,7	547,6	87,9		547,6
<b>SOCIAUX</b>	4 525,6	6,0	4 531,6	1 275,3	183,8	4347,8
- Logement et ménages	4 155,3		4 155,3	1.169,4	70,9	4084,4
- Santé et services de sécurité sociale	169,4	3,2	172,5	48,6	51,8	120,8
- Éducation, récréation, culture	200,9	2,8	203,8	57,3	61,1	142,6
<b>INFRASTRUCTURE</b>	1 213,5	7,2	1 220,7	34,6	1220,7	0,0
- Infrastructure routière et urbaine	835,2		835,2	16,6	835,2	
- Energie		7,2	7,2		7,2	
- Eau potable, assainissement	378,3		378,3	18,0	378,3	
<b>ENVIRONNEMENTAL</b>	127,4	0,0	127,4	0,0	127,4	0,0
- Dégâts et effets sur l'environnement.	127,4		127,4		127,4	
<b>Dépenses d'urgence et aide humanitaire</b>		1 771,1	1 771,1		31,0	1740,1

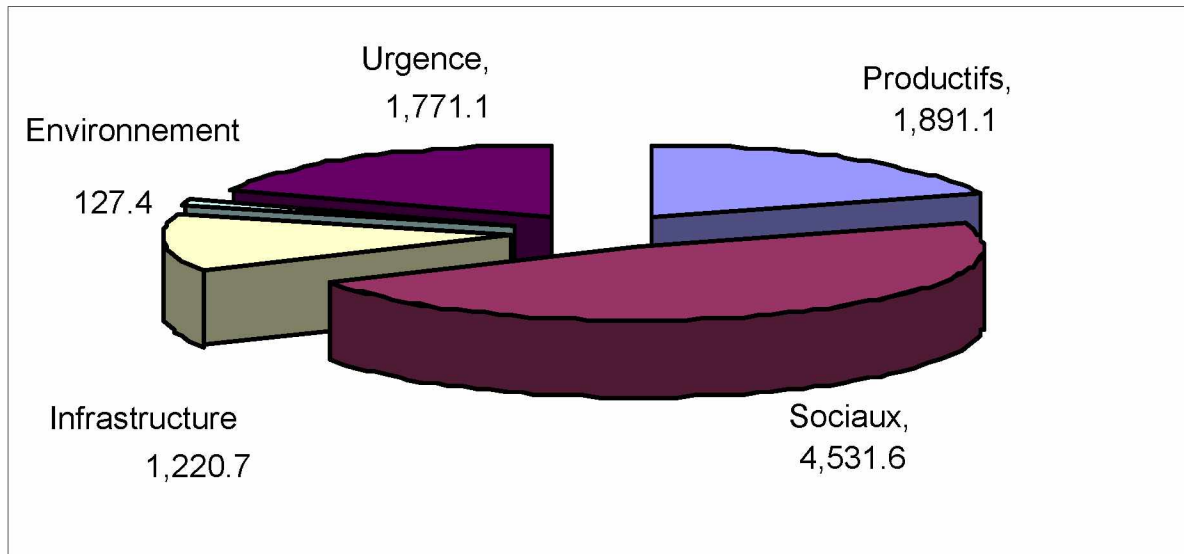
Source : CEPALC

Ce furent surtout les secteurs sociaux qui ont le plus souffert, et le poids le plus lourd des dommages (47% du total) tombe sur le secteur privé (79% du total): ménages, agriculteurs,



commerçants et population en général, déjà frappés par la crise sociopolitique du pays. Il faut tenir compte que la région Nord-Ouest et l'Artibonite, avaient déjà des indicateurs sociaux très faibles en terme de pauvreté, accès aux services de base, etc. Cela était reconnu par la communauté internationale et les principaux bailleurs qui menaient dans la région et la ville de Gonaïves des actions de stabilisation et d'aide humanitaire avant le désastre. Les effets ajoutés par *Jeanne* font qu'il y ait une pression accrue sur l'Etat pour qu'il rétablisse non seulement les conditions -déjà mauvaises- d'avant le désastre, mais apporte de nouvelles solutions d'amélioration.

Les conséquences environnementales sévères s'observent aussi à des degrés divers dans les secteurs.



D'autre part, le désastre a une importance relative accrue dans la mesure où les dégâts représentent un pourcentage significatif des variables économiques stratégiques comme le PIB (7%), l'investissement interne et la dette externe (18% et 6% respectivement) (Voir Tableau ci-dessous).

<b>Dégâts / PIB</b>		<b>6,5%</b>
Endommagement direct / Investissement		18,3%
Pertes / Dette Externe		6,1%
Pertes du secteur public / Recettes totales		16,3%



## V. EFFETS GLOBAUX

### 1. ASPECTS TRANSVERSAUX: IMPLICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les événements naturels extrêmes comme Jeanne, se traduisent non seulement en pertes de vies humaines, du stock de capital et de flux économiques et des infrastructures, mais peuvent aussi affecter négativement le patrimoine naturel. Les dommages associés à l'environnement s'expliquent par des changements environnementaux négatifs ou par l'impossibilité temporaire ou permanente d'utiliser des services écologiques.

Il n'y a pas de doute que les désastres naturels et la qualité de l'environnement sont strictement liés. La dégradation de l'environnement et les interventions humaines dans les écosystèmes naturels aggravent (et dans certains cas provoquent) les dommages causés par les événements naturels extrêmes. Les activités humaines dans l'espace physique en combinaison avec une croissance démographique relativement rapide accompagnée d'une situation de pauvreté comme effet intensifiant ont réussi à amplifier l'impact de désastres naturels.

L'intervention humaine sur l'environnement a un vaste spectre d'impacts anthropogéniques comprenant l'utilisation irrationnelle de l'espace, la coupure de la couverture végétale particulièrement l'arborée pour les besoins énergétiques. Il faut aussi y ajouter la surexploitation des ressources naturelles due à la pauvreté et à l'accroissement de la population, l'exploitation anarchique des mines et carrières, la construction de voies et chemins et l'expansion horizontale des villes, sans tenir compte des mesures nécessaires pour la mitigation et protection environnementale ou l'aménagement du territoire.

#### a) L'environnement en Haïti<sup>21</sup>

Haïti partage avec la République Dominicaine la deuxième des plus grandes îles des Antilles, après Cuba, nommée Hispaniola et son extension territoriale est de 27 750 km<sup>2</sup>. Le littoral s'étend sur 1 771 km, avec un plateau continental de 5 000 km<sup>2</sup>, le long de l'Océan Atlantique et de la mer des Caraïbes. Le pic La Selle atteint 2 674 m d'altitude et le lac Azuei a une profondeur de 30 mètres. Haïti abrite un des index de biodiversité les plus élevés des Néo-Tropiques, sa flore compte plus de 5 000 espèces de plantes vasculaires, dont 375 endémiques. Sa faune comprend plus de 2 000 espèces, y compris mollusques et insectes, dont 75% endémiques. Dans le pays on rencontre neuf zones biologiques terrestres (classification de Holdridge), avec une mosaïque de sols et de communautés végétales. Pour sa position géographique, pour sa géologie et topographie Haïti est un pays exposé à plusieurs menaces naturelles, comme sont les tremblements de terres, cyclones, tempêtes tropicales, glissements

---

<sup>21</sup> Ministère de l'Environnement/Commission interministérielle sur l'environnement, Plan d'action pour l'environnement, juin 1999.

des terrains, éboulements. La dégradation de l'environnement naturel ne fait qu'augmenter la vulnérabilité de la population et amplifie les dommages des désastres au cours du temps.

Les terrains montagneux à fortes pentes qui ne sont pas appropriés pour cultures annuelles couvrent 60% du territoire. La topographie accidentée, liée à la structure faillée des massifs et à l'altération des formations éruptives, constitue un risque majeur d'érosion par mouvement de masse, tels que les glissements des terrains et éboulements. Les forêts naturelles résiduelles (aujourd'hui entre 70 000 et 89 000 ha, très vulnérables à la dégradation) se trouvent localisées dans les zones côtières, à l'intérieur et autour de la Réserve Nationale de Macaya et du Parc National.

Avec 7 millions d'habitants et 250 habitants par km<sup>2</sup>, Haïti a une des densités les plus fortes des Grandes Antilles. La dynamique démographique est un des plus grands obstacles au développement humain et environnemental. Le fort taux de migration vers la capitale et les autres villes de province augmente la pression démographique sur le littoral et les plaines agricoles, tandis que dans le milieu rural la même pression démographique entraîne la mise en culture de terres inaptes pour l'agriculture (de 20% à 30% des terres cultivées) de type traditionnel sans aucune mesure de protection.

Le déboisement des forêts naturelles, la coupe de la mangrove, la coupe des bois sur terrains en pente entraînent une dégradation parfois irréversible des sols et aussi la perte de la biodiversité. Cette pression sur les ressources naturelles répond à la nécessité de disposer de plus en plus des terrains pour l'agriculture, mais aussi et surtout aux besoins en bois de services et en bois-énergie. A présent 25 des 30 bassins hydrographiques du pays sont nus et les réserves d'eau ne répondent plus aux besoins de la population dans les périodes sèches. La crise nationale de l'eau est due à la diminution du volume d'infiltration de l'eau de pluie dans les bassins versants, à l'augmentation de la demande en aire urbaine et à la pollution et salinisation des nappes souterraines.

La bidonvilisation des périphéries des villes, la construction des bâtiments sur des aires inadéquates, la difficulté pour assurer une couverture des besoins en assainissement de base (eau, égouts, récollection et disposition des déchets) reflètent la situation d'extrême vulnérabilité environnementale et sanitaire des habitants, qui s'aggrave de façon dramatique au moment d'un désastre naturel.

### **b) Description des effets environnementaux**

Cette section a été élaborée à partir de divers documents fournis durant la mission. La tempête tropicale Jeanne arriva en la partie Nord-Est d'Haïti le 18 septembre 2004, après être passée sur le territoire dominicain sous forme d'ouragan de catégorie 1.

Dans l'image suivante on peut observer le parcours de Jeanne entre les deux pays.



Le facteur qui a causé les impacts majeurs, a été une pluviométrie exceptionnelle sur l'ensemble de la zone qui, à son tour, a provoqué les inondations sur les communautés situées en contrebas, dans les bassins-versants des versants Sud et Ouest de la Chaîne de Montagnes de Marmelade. Il a été enregistré 261 mm de pluie à Ennery le matin du 19 septembre, étant concentrée la majeure quantité des précipitations pendant 5 heures, entre 12 h 30 et 17 h 30 le 18 septembre. La pluviométrie moyenne de Gonaïves est de 550 mm par an<sup>22</sup>. Cette précipitation extraordinaire représente un volume d'eau d'environ 150 millions de m<sup>3</sup> sur un bassin versant de 600 km<sup>2</sup>. Les impacts majeurs se sont concentrés dans la plaine des Gonaïves où la production agricole a été perdue presque dans sa totalité. Le lit de la rivière La Quinte a en effet atteint plus de 200 mètres de largeur sur plusieurs kilomètres. Les communautés situées en contrebas, dans les bassins-versants des versants Sud et Ouest de la Chaîne de Montagnes de Marmelade ont aussi été affectés par des inondations.



### i) Impact des précipitations

Les effets directs sur le sol comprennent les inondations, les glissements de terrains, l'érosion et la sédimentation. Ceux-ci ont provoqué des dégâts dans le secteur agricole, endommagé l'habitat des centres urbains, détruit des logements, et causé des interruptions dans les routes et moyens de

<sup>22</sup> Georges, J.B., Inondations à Gonaïves – Diagnostic et actions à court terme, octobre 2004 cité dans BETA Ingénieurs-Conseils, Rapport d'inventaire et de reconstruction. Interventions post-Jeanne, novembre 2004.

transports. Du point de vue hydrologique les inondations furent le résultat d'une combinaison d'événements naturels extrêmes (précipitations très élevées et de grande magnitude sur un sol très raviné, dégradé et sujet à érosion qui a fait que la grande partie des eaux s'écoulèrent rapidement) et d'une situation de vulnérabilité (occupation des aires inondables avec cultures, maisons et infrastructures pour les activités agricoles) existante avant le passage de Jeanne dans la région. Le facteur qui a rendu plus grave la situation, a été la perte de la couverture végétale (principalement les bois) dans les bassins versants (on estime entre 2% et 5% la couverture végétale restante).

Un effet collatéral des inondations a été la conformation d'un nouveau lac en Savane Jonc, qui a inondé et interrompu un tronçon de la Route N 1. A présent aucune décision n'a été prise sur le futur de ce lac. Les opinions oscillent entre vider le bassin et pomper les eaux pour remettre en fonction la route ou le maintenir comme réservoir pour l'irrigation ou comme un bassin où faire écouler les eaux dans le cas d'autres crues.

Une grande quantité de boue provenant des terrains agricoles est arrivée avec les eaux d'inondations dans la ville de Gonaïves mélangées avec détritiques et ordures de différentes sources. Le volume a été estimé en 500 000 m<sup>3</sup>. La ville presque dans sa totalité a été recouverte par des dépôts importants d'alluvions boueuses, d'une épaisseur variable, qui se sont écoulés dans les réseaux publics, comme les canaux de drainage, et dans tous les immeubles de la ville. Un effort de collection des boues et de transport sur les lieux de décharge a été déjà entrepris dans la ville. Il a été signalé par plusieurs sources que la composition de ces boues est riche en terre agricole de la plaine, ce qui signifie plus en amont une perte importante de sol productif.

On a rapporté aussi des dommages par cause de sédimentation. Dans les terrains agricoles, qui présentaient un phénomène préexistant de dégradation, il y a eu une ultérieure érosion du sol fertile qui a été emporté avec les inondations, et qui a été remplacé partiellement par les argiles.

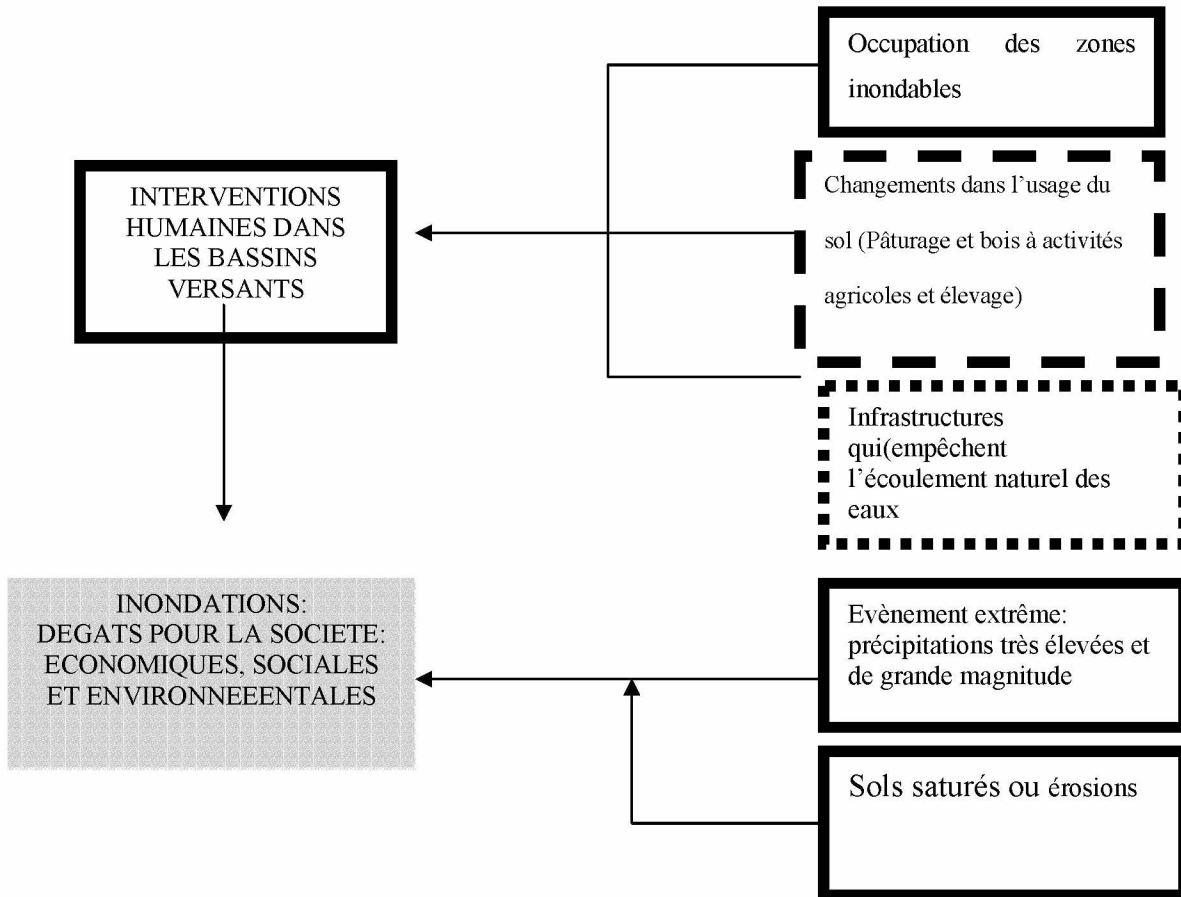
Les marais salés aux environs de Gonaïves et dans la commune de Anse-Rouge, qui constituent une source d'emploi pour la population locale pour la commercialisation du sel, ont été inondés par les eaux provenant de la ville, affectées par les boues et polluées par la dispersion de colibacilles fécaux. Ceci comporte un impact productif important au niveau local, néanmoins à cause du manque d'information sur le nombre de personnes employées et sur le volume de production, il n'a pas été possible de déterminer quantitativement ces impacts dans les secteurs productifs. Dans une stratégie de réhabilitation et récupération du secteur il faudra envisager l'amélioration des conditions d'hygiène et de la productivité, comme par exemple la complémentation du sel produit avec de l'iode, et aussi la protection des forêts de mangrove restant. Les dégâts actuels dans les zones de mangroves remontent aussi à une situation de dégradation environnementale avant même le passage de Jeanne.

## **ii) Impacts sur la santé**

Il y a eu dispersion des eaux usées et d'excrétas dans les zones urbaines. Le graphique suivant montre la causalité de ces effets.

## Graphique

INONDATIONS: UNE COMBINAISON ENTRE EVENEMENTS NATURELS EXTREMES  
ET LES INTERVENTIONS HUMAINES



Source: élaboration de CEPAL

### iii) Identification et valorisation des impacts environnementaux

Au moment d'un phénomène naturel extrême, il se produit des dommages directs aux actifs et aux stocks, et aussi des pertes indirectes liées aux services environnementaux. Les dommages directs dérivent du changement dans la quantité ou qualité des actifs environnementaux (changement environnemental) : perte de sol et végétation, perte de quantité et/ou de qualité de l'eau disponible, changement en la dynamique des écosystèmes. La destruction totale ou partielle du stock construit est classifiée comme un dommage direct dû au fait qu'elle empêche (ou rend plus cher) l'utilisation des actifs environnementaux : rupture de réseaux de distribution des eaux ou des stations de traitement, destruction de réseaux de communications et de transports. Les dommages indirects dérivent des modifications des flux des biens et des services environnementaux dues à l'impossibilité temporaire d'utiliser les ressources de l'environnement. A la suite on présente les biens et services environnementaux



élargis par les écosystèmes de terres agricoles et d'eau douce. Ceux-ci sont les plus représentatifs des bassins versants qui ont été affectés par *Jeanne*.

Cadre: Biens et services offerts par les écosystèmes

Ecosystème	Biens	Services
Système d'eau douce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau pour boire et pour l'irrigation</li> <li>• Pêche</li> <li>• Energie électrique</li> <li>• Ressources génétiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils amortissent les flux d'eau (ils contrôlent le temps d'entrée et le volume)</li> <li>• Ils diluent et transportent les (déchets)</li> <li>• Cycles des nutriments</li> <li>• Ils maintiennent la biodiversité</li> <li>• Ils offrent habitat aquatique</li> <li>• Ils offrent un couloir de transport</li> <li>• Ils apportent beauté esthétique et opportunités pour la récréation</li> </ul>
Terres agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cultures alimentaires</li> <li>• Cultures pour fibre</li> <li>• Ressources génétiques pour les cultures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils maintiennent des fonctions limitées des bassins (filtration, protection partielle du sol)</li> <li>• Ils offrent habitat pour oiseaux, pollinisateurs et organismes de la terre importants pour l'agriculture</li> <li>• Ils développent le matériel organique du sol</li> <li>• Ils fixent le carbone</li> <li>• Ils offrent de l'emploi</li> </ul>

Source : World Resources Institute (2001).

Les précipitations intenses et de grande magnitude constituent des épisodes inhérents aux écosystèmes dans les bassins. Par conséquent, les impacts sur l'environnement ne devraient pas donner lieu à des changements environnementaux qui supposent des transformations profondes ou durables et qui affectent son équilibre écologique. On présente ci-dessous les impacts environnementaux qui sont conséquence des inondations.

<b>SCHEMA</b>		
<b>Changements environnementaux qui affectent le bien-être de la population</b>		
Directs	Indirects	Observations
Dommages en terre agricole par inondations et érosion	Pertes en production agricole et élevage (contribution de la terre aux processus productifs)	Comptabilisés et décrits dans le secteur agricole et d'élevage (partiellement dans l'évaluation environnementale)
Contamination des eaux par dispersion d'excrétas et de produit pour l'agriculture; prolifération de vecteurs porteurs de maladies	Coût d'un plus grand contrôle des sources des eaux et renforcement de la potabilisation, coûts additionnels pour campagnes de santé publique	Comptabilisés et décrits partiellement dans le secteur eau et assainissement et dans le secteur santé
<b>Dommages sur le stock construit, ce qui rend plus coûteux l'utilisation des biens et services environnementaux</b>		
Dommages dans le réseau d'eau potable et de drainage	Distribution avec des camions ou autres alternatives	Comptabilisés et décrits dans le secteur eau et assainissement
Dommages dans les infrastructures d'irrigation et voirie		Comptabilisés et décrits dans le secteur eau et assainissement et infrastructure routière

Le tableau ci-dessous présente les dommages qui n'ont pas été inclus dans l'évaluation des autres secteurs et qui correspondent à la perte de terres du bassin versant de Gonaïves. Les dommages directs en perte de sol sans recours possibles ont été estimés sur la base de l'information du volume des boues rencontrées. La mission a calculé la quantité d'hectares perdus en leur attribuant une valeur égale à la production que ces hectares auraient fournie pendant dix ans. L'estimation a tenu compte des niveaux moyens de production de la plaine. Dans le même tableau on présente aussi le coût (indirect) pour l'enlèvement des boues jusqu'à la destination finale.

Tableau 23  
Haïti. Estimation des dommages environnementaux  
non inclus dans d'autres secteurs

	<i>Total</i>	<i>Directs</i>	<i>Indirects</i>
<b>Total</b>	<b>127374000</b>	<b>105000000</b>	22374000
Perte des sols	105000000	105000000	...
Enlèvement de boues	22,374,000		22,374,000

Source : CEPALC

### c) Considérations finales et recommandations

Les actions pour la réduction de la vulnérabilité en Haïti sont contenues dans le Plan d'Action pour le Développement Durable d'Haïti, qui a été préparé par la Commission Inter-Ministérielle sur l'environnement au début de 1995. C'est un plan qui anticipe les nombreux impacts négatifs de la croissance démographique, du développement et de l'augmentation de la production, en intégrant le caractère plurisectoriel et transversal nécessaires à la gestion durable de l'environnement.

Les aspects de ses actions prioritaires sont présentés ci-dessous:

1. Renforcement de la capacité de gestion de l'environnement national
2. Energie pour le développement durable
3. Education environnementale pour le développement durable
4. Conservation et utilisation durables de la diversité biologique
5. Gestion des bassins versants stratégiques
6. Gestion intégrée des zones côtières et marines
7. Assainissement de l'environnement
8. Gestion de catastrophes naturelles et désastres naturels
9. Support aux activités relatives au développement durable
10. Support à l'exploitation des mines et carrières

Auparavant peu d'actions ont été menées dans les directions indiquées, ce qui rend d'autant plus nécessaire un renforcement institutionnel à tous les niveaux territoriaux pour faire face à la dégradation de l'environnement d'Haïti.

Pour faire face aux menaces naturelles il faut inclure des mesures structurelles (infrastructure) et des mesures non structurelles. La politique d'aménagement du territoire est un des instruments de politique qui a été mis en pratique et qui a démontré son efficacité pour réduire la vulnérabilité. Il s'agit de réduire le degré d'exposition d'un système (humain ou naturel) grâce à des schémas de zoning basés sur les cartes de risques. La politique d'aménagement du territoire est utile aussi pour la définition de codes de constructions afin de permettre la conservation de l'environnement et renforcer les capacités de mitigation. Par exemple, dans des zones qui possèdent un risque très élevé, qu'on ne peut pas réduire, la mesure principale devrait être une protection totale avec une restriction des activités. Dans d'autres zones on pourrait considérer la possibilité de réduire le risque grâce à des mesures structurelles. Dans d'autres, on pourrait déterminer d'interdire les activités agricoles, ou de les permettre à condition de suivre et mettre en place des pratiques de mitigation précises.

Un schéma régional d'aménagement du territoire inclut: (a) positionnement des infrastructures de services sociaux: éducation, eau potable, santé, (b) identification des réseaux de communication prévus, (c) localisation des zones urbanisables, et celles à usages industriel ou de services autorisés, (d) politique d'habitat incluant d'une part les normes techniques de construction et d'autre part la relocalisation des populations situées dans des zones à risque.

Dans le cas des bassins versants affectés, la politique d'aménagement du territoire doit prévoir un schéma d'aménagement pour la gestion des ressources hydriques du bassin-versant de la rivière La Quinte et de ses affluents, et une stratégie de réhabilitation et de gestion du bassin-versant de la rivière La Quinte et de ses affluents. Il faut partir d'abord d'une connaissance profonde de la dynamique hydrique des zones. Pour cela il est nécessaire de mener des études spécifiques, et prévoir des systèmes de suivi (monitorage) des principales variables. Une gestion adéquate d'un bassin exige l'application des stratégies et des décisions à l'échelle territoriale. Cela signifie un énorme défi, vu qu'il faut inclure des compétences des différents niveaux territoriaux, des institutions de différents secteurs et les intérêts des différents acteurs. Il s'agit de processus qui demandent la participation active des principaux acteurs et qui peuvent être longs et coûteux. Mais il faut considérer que ces processus peuvent aboutir à des solutions de long terme, et assurent que les décisions sur les actions à entreprendre (urbanisation, ouvrages d'infrastructure, activités économiques, etc.) tiennent compte des effets divers sur le bassin.

Il existe aussi des nouveaux instruments de politique pour l'environnement, comme l'évaluation environnementale stratégique. Son objectif est l'incorporation des variables environnementales dans les phases préliminaires de formulation des politiques sectorielles. Il s'agit d'un instrument pour l'intégration des politiques tant environnementales qu'économiques et sociales. S'il est utilisé en combinaison avec une politique d'aménagement du territoire, il devient un instrument très puissant pour la prévention des dommages à l'environnement et pour la réduction de la vulnérabilité face aux événements extrêmes.

Les ressources destinées à la protection environnementale doivent tenir compte de l'importance du patrimoine naturel dans l'économie d'Haïti. Il existe d'autres instruments de politique environnementale de caractère économique (la mise en marche du Protocole de Kyoto peut offrir des opportunités sur les nouveaux marchés de services environnementaux) qui

peuvent représenter un potentiel pour le financement et pour obtenir des objectifs environnementaux de façon moins coûteuse.

**Tableau 25**

**Classification des dommages environnementaux et superposition avec les autres secteurs**

<b>Dommege environnemental direct et indirect</b>	
I. Sans évaluation monétaire. Dommages décrits ou évalués de forme qualitative. Ils sont inclus dans le <b>Chapitre environnemental du Rapport de la CEPALC</b> .	
II. Evaluation monétaire. Dommages environnementaux normalement non inclus dans l'évaluation des autres secteurs.	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dommages environnementaux qu'on calcule avec la méthode de restauration environnementale, essentiellement quand la conservation de l'actif environnemental est une responsabilité des autorités environnementales (aires protégées). <b>Aucune aire dans la zone du désastre n'a été signalée comme aire protégée. Savane Désolée qui a un potentiel écologique important peut avoir été touchée. Les conséquences possibles ne peuvent pas être calculées vu le manque d'information relative.</b></li> <li>2. Dommages environnementaux qu'on calcule à partir de la variation du flux des biens et services environnementaux quand il n'y a pas de marchés clairement établis (par exemple, le service environnemental des forêts sur la régulation du cycle hydrique, ou le service de captation de carbone). Les dommages les plus courants inclus dans cette catégorie sont: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de services environnementaux liés aux différents écosystèmes comme forêts, mangroves, barrière coralline. <b>La couverture arborée de la partie haute des bassins versants des zones affectées est pratiquement inexistante. Le Ministère d'Agriculture a signalé que les mangroves aussi étaient affectées par coupe anormale, antérieurement au passage de Jeanne. Ces importants services environnementaux sont perdus depuis longtemps. Détritus solides ont été emportés dans la mer et peuvent avoir affecté la barrière coralline. Les conséquences ne peuvent pas être calculées vu le manque d'information relative à l'affectation de la barrière coralline.</b></li> <li>• Dommages aux infrastructures des zones protégées (voirie, signalisation, installation pour l'investigation). <b>Aucune aire dans la zone du désastre n'a été signalée comme aire protégée.</b></li> </ul> </li> </ol>	
II-III. Evaluation monétaire. Dommages environnementaux pour lesquels la frontière entre l'évaluation environnementale et celle des autres secteurs n'est pas toujours déterminée. Les dommages sont inclus dans le secteur qui a les compétences institutionnelles correspondantes et varie selon chaque pays, et dépend de son organisation sectorielle.	<i>Secteurs dans lesquels les dommages peuvent être inclus.</i>
Dégâts aux infrastructures et aux installations relatives à l'assainissement sanitaire, tels que décharge et système de récollection des détritus et ordures.	<b>Ces dégâts sont inclus, dans la mesure des informations disponibles dans le secteur eau et assainissement et secteur santé.</b>
Moindre revenu suite aux moindres entrées provenant des parcs marins et terrestres. Chute dans les impôts payés par touristes et destinés à la protection environnementale (taxes environnementales d'hôtel ou d'aéroport).	Inclus généralement dans le secteur tourisme. Il n'y a pas eu d'évaluation dans ce secteur en considérant en ce moment son importance relative dans les secteurs productifs du pays.
III-IV. Evaluation monétaire. Dommages environnementaux inclus dans les autres secteurs.	<i>Secteurs dans lesquels les dommages peuvent être inclus.</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de sol agricole (ou de sa qualité) et de pâture.</li> <li>• Perte de production agricole, d'élevage et forestière.</li> </ul>	<b>Inclus dans secteur agriculture et environnement.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution dans la pêche.</li> <li>• Problème dans la disponibilité et qualité de l'eau par pollution ou par cause des dégâts aux systèmes de distribution.</li> </ul>	Sans informations. Le secteur est à un niveau artisanal.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de santé liés au changement climatique.</li> </ul>	<b>Inclus dans le secteur santé, dans la mesure des informations disponibles.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte d'actifs et des entrées du secteur touristique.</li> </ul>	<b>Inclus généralement dans le secteur tourisme. Il n'y a pas eu d'évaluation dans ce secteur en considérant en ce moment son importance relative dans les secteurs productifs du pays.</b>

<b>Dompage environnemental direct et indirect</b>	
• Changement dans la production et distribution des eaux causé par changement environnemental.	<b>Inclus dans le secteur eau et assainissement.</b>
• Pollution par dispersion des substances toxiques.	<b>N'a pas été signalée.</b>
• Perte d'actifs du sous-sol (pétrole).	Ce n'est pas le cas.
• Relocalisation des logements situés dans des zones de risque. • Diminution de la valeur des logements à cause des changements environnementaux.	<b>Inclus dans le secteur logements.</b>
• Problèmes du secteur transport à cause de glissements des terrains, sédimentation des ports et rivières.	<b>Inclus dans le secteur transport.</b>
• Changement dans les conditions environnementales qui demandent des actions de restauration (par exemple changements dans le lit de cours d'eau qui impliquent des actions de drainage pour éviter de nouveaux désastres).	<b>Inclus dans le secteur agriculture et transport.</b>

## **2. EFFETS SUR LA MACROECONOMIE**

### **a) L'évolution prévue de l'économie sans le désastre**

Pour l'année 2005 Haïti devrait enregistrer un point d'inflexion dans la trajectoire de déclin économique ayant caractérisé l'évolution de l'ensemble des secteurs productifs durant les quatre dernières années (-1% en moyenne pour 2001-2004 et 2,5% pour 2005). La croissance se soutiendra sur le dynamisme des secteurs manufacturier et de la construction et sur la reprise de l'agriculture.

D'autre part, le gouvernement avait prévu d'équilibrer les comptes fiscaux en fin de période à travers un effort de contrôle sur les dépenses courantes. Pour leur part, les dépenses d'investissement verraient une augmentation significative due fondamentalement aux dépenses en capital physique. Celles-ci sont prévues d'être financées par des ressources externes inscrites dans le CCI pour un montant de 6 milliards de gourdes.

Le résultat fiscal permettra aux autorités monétaires de mener une politique restrictive visant à une diminution du coefficient de liquidité. Conjointement à la stabilité prévue dans le comportement du taux de change nominal, le contrôle sur la masse monétaire se traduira par une diminution du taux d'inflation qui passerait de 23% en 2004 à 12% en 2005.

Sur le plan externe, le déséquilibre en compte courant de la balance des paiements se traduira par un résultat négatif. Le solde de la balance commerciale enregistrera un accroissement en raison de la progression des importations reflétant la hausse des prix internationaux du pétrole et le dynamisme de la consommation publique et privée. Le déficit en compte courant sera d'avantage compensé par l'augmentation des flux de capitaux officiels, ce qui permettrait un accroissement du niveau existant des réserves internationales.



**b) La politique économique**

i) La politique fiscale. Pour l'année 2005 l'objectif principal de la politique fiscale est la suppression du déficit fiscal en fin de période. La politique fiscale s'exercera en deux phases correspondant au premier et deuxième semestre de l'année fiscale en cours.

Dans la première, qui est une phase expansive, les autorités ont prévu un déficit fiscal résultant de l'accroissement des dépenses en capital. Celles-ci représentent 38% du total des dépenses de fonctionnement et transferts, et vont subir une augmentation de 46% par rapport à l'exercice fiscal de l'année précédente. Cela représente un accroissement de 3% à 6% du PIB pour les deux périodes.

Le déficit public sera financé en partie avec des fonds locaux. Pour le premier semestre de l'exercice fiscal 2004-2005 les autorités monétaires ont prévu un financement de 379 millions de gourdes. Le reste du financement proviendra de sources externes et en particulier de dons officiels.

**TABLEAU 26**  
**PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES**  
 HAÏTI : PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES a/

	2001	2002	2003 b/	2004 b/
	<b>Taux de variation</b>			
<b>Croissance et investissement</b>				
Produit intérieur brut	-1,0	-0,5	0,5	-3,8
Produit intérieur brut par habitant	-2,8	-2,3	-1,3	-5,5
Produit intérieur brut (millions de gourdes)	85 700	93 840	119 616	139 994
Déflacteur du PIB (1987=100)	659,2	725,8	920,7	1 119,8
Revenu national brut à prix de marché c/	-1,8	0,2	2,3	-2,7
<b>Produit intérieur brut sectoriel</b>				
Biens	0,7	-1,9	0,5	-4,1
Services de base	-0,7	0,0	1,7	1,6
Autres services	-0,6	0,8	0,3	-4,8
	<b>Points de pourcentage</b>			
Décomposition du Taux de variation du PIB	-1,0	-0,5	0,5	-3,8
Consommation	-2,6	-3,7	1,4	-3,1
Publique	0,1	0,3	0,3	-15,3
Privée	-2,7	-3,9	-0,4	-140,8
Investissement	-0,4	0,6	1,3	-1,1
Exportations	-0,5	-0,5	1,6	0,7
Importations ( - )	-2,4	-3,0	3,8	0,2
	<b>Pourcentage du PIB c/</b>			
Investissement brut interne	37,4	38,3	39,5	39,8
Épargne nationale	33,7	36,3	39,6	40,3
Épargne externe	3,7	1,9	-0,1	-0,6
<b>Emploi et salaires</b>				
Salaires minimum réel (indices 1996=100)	54,3	49,9	73,2	57,6
	<b>Taux de variation</b>			
<b>Prix (septembre-septembre)</b>				
Indice général des prix à la consommation	12,3	10,1	42,5	22,5
<b>Secteur externe</b>				
Termes de l'échange des biens (fob/fob) (indices 1995=100)	89,1	88,3	85,3	82,9
Taux de change nominal (gourdes pour 1 dollar)	23,8	27,1	40,5	39,7
Indice du taux de change ajusté (1996=100)	86,8	92,1	106,3	83,9
	<b>Millions de dollars</b>			
<b>Balance des paiements d/</b>				
Compte courant	-96,9	-48,9	3,1	17,1
Solde commercial	-856,0	-810,9	-930,6	-997,0
Exportations des biens et services e/	444,9	421,1	468,4	508,9
Importations des biens et services e/	1 300,9	1 232,0	1 399,0	1 505,9
Compte d'opérations financières	85,7	2,6	-46,5	28,4
Variation des réserves internationales	2,4	83,0	8,2	-35,4



Dans une deuxième phase le gouvernement devra adopter une posture restrictive pour équilibrer les comptes fiscaux et en même temps exécuter les dépenses d'investissement programmées. Pour atteindre cet objectif les autorités ont l'intention de maintenir un contrôle rigoureux sur les dépenses courantes, en particulier sur les dépenses de personnel et celles de services et charges directes (3% pour le service de la dette externe).

Les dépenses d'investissement auront un effet positif sur les recettes publiques, avec néanmoins un décalage. Dans cette période d'attente le gouvernement devra éviter d'avoir recours au financement monétaire de façon à atteindre les résultats escomptés.

Pendant ces deux phases l'évolution des recettes fiscales s'expliquera d'une part par la croissance économique, et d'autre part par les effets de l'ensemble des mesures fiscales adoptées depuis 2003. Celles-ci incluent entre autres des modifications du mode de taxation, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'assujettissement du renouvellement de la patente et de l'immatriculation des véhicules à la présentation de la déclaration d'impôts fiscaux. Finalement, les recettes sur le commerce extérieur et transactions internationales (29% des recettes courantes) devraient croître de 30%. Cette performance s'explique par le taux d'accroissement des importations.

Si la conjoncture actuelle le permet, l'encours de la dette externe pour 2005 augmenterait légèrement en vue des prêts que le pays compte recevoir (130 millions de dollars EU) des agences multilatérales. Le caractère limité du financement avec les fonds locaux n'affectera que marginalement le niveau d'endettement interne.

ii) **La politique monétaire.** Pour l'année fiscale 2004-2005, la posture monétaire aura un caractère restrictif. Le programme économique et financier vise un taux de croissance de la masse monétaire (12%) qui se situera au-dessous du PIB nominal (15%). Profitant de l'équilibre fiscal qui se reflétera dans une réduction des avoirs intérieurs nets de la BRH, cette politique s'exercera à travers une diminution du crédit interne net.

Elle contemple aussi d'éviter que l'accumulation projetée des réserves internationales se traduise par un accroissement imprévu de la liquidité financière. Dans ce but, les autorités espèrent neutraliser, en partie, cet effet de liquidité avec une augmentation des décaissements en paiement du service de la dette externe.

La contraction monétaire se traduira par un relèvement de la structure des taux d'intérêts qui pourra avoir un effet négatif sur la demande de crédit du secteur privé et, en général, sur la reprise de l'activité économique. Néanmoins, les autorités monétaires estiment que dans la conjoncture actuelle les taux d'intérêt sont à un niveau historiquement bas (22% et 8% pour le taux d'intérêt sur les bons BRH de 91 jours pour avril et septembre 2004) et que par conséquent la restriction monétaire envisagée ne devrait pas frapper les secteurs productifs.

L'évolution de la gourde (qui s'est appréciée de 40 à 36 gourdes par dollar des Etats-Unis entre les périodes fiscales 2002-2003 et 2003-2004) sera affectée de façon favorable par l'entrée de devises et le processus d'accumulation de réserves internationales. Ceci permettra aux autorités d'intervenir de façon aisée sur le marché de change pour garantir la compatibilité

des mouvements du taux de change nominal avec les objectifs prévus dans le programme financier et monétaire.

**c) L'évolution des variables principales**

i) L'activité économique. Pour 2005, le taux de croissance du PIB sera positif surpassant aisément celui de l'année précédente (-3,8% et 2,5% en 2004 et 2005), permettant ainsi une reprise économique. Cette évolution s'explique par le dynamisme des industries d'assemblage et de la construction et le redressement partiel de la production agricole.

Le secteur agricole devrait améliorer son rythme de croissance par rapport aux années précédentes (-2% en moyenne pour 2000-2003 et -4,9% en 2004). Le potentiel du secteur continue à être sévèrement limité par les contraintes physique, sociale, technologique et institutionnelles. Ainsi les efforts pour améliorer la productivité du secteur primaire ne vont pas, en toute probabilité, atteindre leurs objectifs.

Le comportement de la manufacture devrait refléter la bonne performance des industries d'assemblage qui vont se bénéficier des conditions externes favorables. En juillet le Sénat des Etats-Unis a approuvé une législation permettant l'entrée libre d'impôts pour les exportations textiles haïtiennes dans le cadre du *Haiti Economic Recovery and Opportunity Act (HERO)*. L'adoption de cette loi, qui est en cours de discussion à la Chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis, pourrait créer selon des estimations 100 000 nouveaux emplois et dynamiser de façon significative les flux d'investissement étranger direct dans le pays. D'autre part, le gouvernement de transition envisage d'octroyer des concessions fiscales et autres bénéfiques financiers aux établissements commerciaux qui ont été endommagés par les conflits politiques qui ont eu lieu entre décembre 2003 et mars 2004.

La performance des services reflétera le processus de tertiarisation de l'économie, le redressement des activités marchandes, et le déclin du nombre de touristes à cause des événements politiques qui ont marqué l'année.

ii) Prix, salaires et emploi. Le taux d'inflation annualisé diminuera sensiblement (23% et 12% pour septembre 2004 et 2005), grâce à la politique de contrôle monétaire et la stabilité du taux de change, en dépit de la hausse des prix du pétrole et des aliments.

La masse salariale reflétera les effets de la hausse des rémunérations publiques chiffrées en 30% à partir des mois d'août et octobre. La variation de l'emploi répondra en partie à l'augmentation des dépenses de capital dans le cadre des activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et à l'évolution de la croissance économique.

iii) Le secteur externe. Le solde global de la balance des paiements sera positif reflétant le fait que le résultat négatif dans les comptes des transactions courantes (-51 millions de dollars) sera compensé par l'excédent du compte d'opérations financières et de capital. A la fin du mois de septembre 2005 il est projeté une augmentation de 50 millions de dollars US du stock de réserves internationales brutes.



L'évolution du compte des transactions courantes répond à l'augmentation des transferts courants (12% par rapport à l'année précédente) qui devront financer amplement le déficit en biens et services (1 196 millions de dollars US). Les transferts courants, qui représentent les envois de fonds des travailleurs émigrés, seront marqués par l'amélioration des perspectives de croissance aux Etats-Unis.

Le déficit de la balance commerciale sera déterminé par l'accroissement des importations (24%), en particulier par les achats des produits pétroliers (11%) et alimentaires (22%) et aussi par l'augmentation de la consommation publique et privée. Les exportations de biens (12%) reflètent la performance des produits manufacturés et plus précisément ceux des industries d'assemblage.

Pour sa part le solde négatif du compte des services non factoriels s'explique par la diminution des touristes due à l'incertitude économique et aux bouleversements politiques et sociaux pendant le premier semestre de l'année fiscale 2004-2005. Ce résultat est compensé partiellement par la présence des contingents militaires et civils de la MINUSTAH et d'autres coopérants.

Le compte de capital et financier répond au résultat positif des investissements du secteur bancaire, aux dons provenant des Etats-Unis (USAID), le Canada et la France, et aux prêts des agences multilatérales. En cas d'approbation de la loi HERO, mentionnée auparavant, celle-ci contribuera à élargir le montant de flux de capitaux à travers les flux d'investissements directs dans les industries d'assemblage.

#### **d) L'évolution prévue de l'économie prenant en considération les effets du désastre**

##### **i) Les tendances principales**

Il est probable que, tenant compte des efforts de reconstruction et réhabilitation, l'activité économique ne ressent que de façon marginale les effets du cyclone Jeanne. La mission de CEPALC a estimé qu'en son absence le taux de croissance du PIB prévu pour 2005 ressentirait une diminution de 1,1% (2,5% sans-désastre et 1,4% post-désastre) (Voir figure 1).

Les effets du cyclone seront perçus surtout au niveau régional et en particulier dans les Gonaïves et la région du nord-ouest du pays.

Les secteurs les plus affectés seront l'agriculture, suivi par le transport et les communications et les activités de commerce et distribution. Par contre, le secteur de la construction recevra un stimulus additionnel à celui des dépenses d'investissements publics programmées, lié aux activités de reconstruction et réhabilitation qui suivent les désastres naturels. Le secteur manufacturier, et en particulier les industries d'assemblage, ne sera pas affecté.

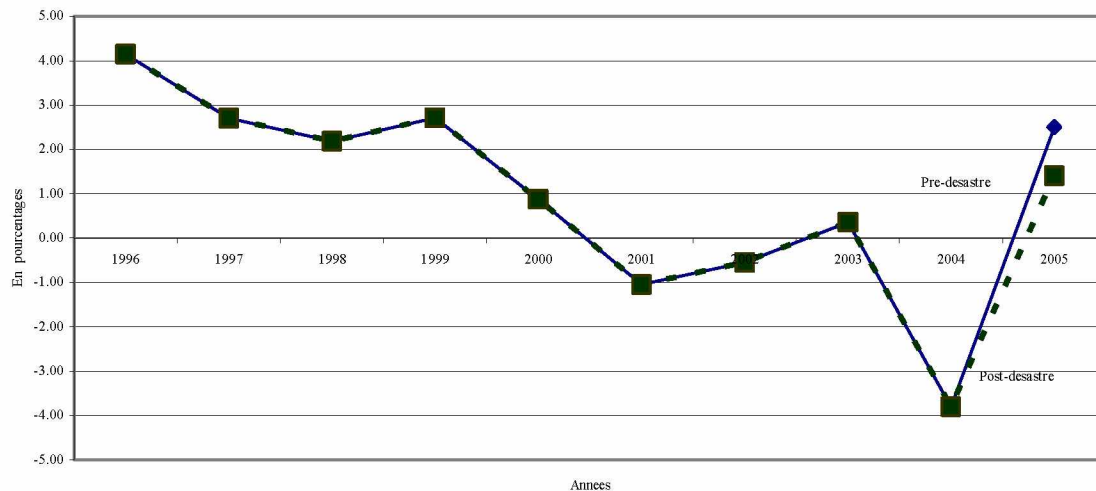
L'évolution des comptes fiscaux devrait refléter les dépenses additionnelles des activités de reconstruction et de mitigation comme conséquences du désastre naturel. Celles-ci ont été incorporées dans le budget pour l'année fiscale 2004-2005. Etant donné que *Jeanne* a affecté des activités, soit dominées par le secteur informel ou bien qui ne contribuent pas de façon

importante aux recettes fiscales, celles-ci vont maintenir le comportement projeté pour l'exercice 2004-2005.

Le dynamisme de la construction et des dépenses en capital du gouvernement en conjugaison avec le déclin partiel de la production agricole dans la zone affectée se traduiront par une hausse du taux d'inflation. Cette tendance se verra renforcée, probablement, par l'interruption des courants de distribution des produits de base importés et nationaux, causée en partie par l'impact du désastre naturel.

Le secteur externe subira les effets du désastre visible dans l'accroissement des importations d'aliments et de biens intermédiaires et de capital résultant de la mise en œuvre des projets de reconstruction. En même temps les flux financiers refléteront la progression des transferts courants et les entrées de capital correspondant aux ressources extérieures au profit d'Haïti.

Figure 1  
Taux de croissance du PIB en termes réels  
1996 - 2005



### La politique économique

**La politique fiscale.** Le gouvernement n'a pas prévu un changement de sa posture en matière fiscale comme résultat des mesures adoptées pour compenser l'impact du cyclone. C'est ainsi qu'en dépit de l'augmentation des dépenses d'investissement liées aux activités de reconstruction, le gouvernement maintient l'objectif d'équilibrer ses comptes en fin d'exercice fiscal.

*Tableau 27*  
*Equilibre du budget pour l'année fiscale 2004-2005*  
*Scénarios post-désastre*

	En milliers de gourdes	En pourcentage du PIB
Ressources domestiques	15 960 020	9,51
Recettes internes	11 383 287 000	6,78
Recettes douanières	4 576 733	2,73
Dépenses de fonctionnement et transferts	15 585 221	9,28
Dépenses de personnel	6 120 717	3,65
Dépenses de services et charges directes	1 985 651	1,18
Achats de biens de consommation et petit matériel	403 176	0,24
Subventions, quotes-parts, contributions, allocations & indemnisations	4 041 036	2,41
Autres dépenses publiques	3 034 640	1,81
Dépenses de capital	5 907 979	3,52
Programmes et projets	2 313 581	1,38
Immobilisations	275 765	0,16
Amortissement de la dette	1 604	0,00
Arriérés Banque Mondiale	1 713 800	1,02
Financement	5 533 180	3,30
Dons	1 723 680	1,03
USAID	1 330 000	
Canada	334 400	
France	59 280	
Prêt	3 809 500	0,79
Banque Mondiale	2 318	
BID	1 491	

**Source: Le Moniteur/Journal Officiel de la République d'Haïti. 159<sup>ème</sup> Année, Spécial No.2. Mardi 26 octobre 2004. Les calculs sur la base du PIB et ceux qui correspondent au scénario post-désastre se basent sur des informations officielles.**

Le comportement des recettes fiscales ne risque pas de se voir affecté par l'impact des dégâts du désastre naturel. D'une part, les effets du désastre se concentrent dans les zones géographiques et activités qui ne contribuent pas de façon substantielle à la recollection d'impôts. D'autre part, les activités affectées sont aussi celles où prédominent les échanges et transactions informelles.

Par contre les dépenses, et plus précisément celles en capital, vont augmenter suite aux activités de reconstruction et réhabilitation. Une augmentation nominale de 61% (de 3 657 à 5 908 millions de gourdes) est prévue. Les dépenses courantes ne vont pas subir de modification notable. Ceci se traduira par un besoin de financement que tient compte des effets du désastre dans la mesure qu'ils dépasseront le niveau de financement prévu dans le scénario fiscal sans le désastre.

L'évolution de l'encours de la dette interne et externe sera déterminée par le choix du gouvernement quant aux sources de financement des dépenses d'investissement extraordinaires.

**La politique monétaire.** La conduite de la politique monétaire sera influencée par l'évolution du taux d'inflation, selon le moyen choisi par le gouvernement pour financer ses dépenses extraordinaires et par l'effet que le désastre peut avoir sur le stock de réserves internationales.

Une hausse du taux d'inflation, accompagnée d'un financement majoritairement local des dépenses publiques et d'un flux croissant de capitaux officiels, incitera les autorités à adopter une posture monétaire d'autant plus restrictive.

La contraction de l'offre monétaire se traduira en une hausse des taux d'intérêts qui découragera la demande de crédit et pourrait avoir un effet négatif sur le niveau général d'activité.

### **L'évolution des principales variables**

**L'activité économique.** Les effets du cyclone ne vont pas se ressentir de façon significative dans la performance de l'économie au niveau agrégé. Le taux de croissance restera aux alentours du niveau projeté dans le scénario sans le désastre. L'agriculture, le transport et les communications, le commerce et la distribution seront les secteurs productifs les plus affectés par le désastre.

La performance de l'agriculture reflètera surtout les dégâts causés par le cyclone dans la région de l'Artibonite, qui est l'une des plus productives du pays.

La manufacture, qui est majoritairement concentrée dans l'industrie de l'assemblage à Port-au-Prince, ne subira aucun effet lié au cyclone Jeanne.

*Tableau 28*

*Quotient entre la valeur ajoutée (VA) et la valeur brute de la production (VBP) par secteur d'activité économique  
2002-2003*

Secteur d'activité	Quotient VA/VBP
Agriculture	0,60
Industries extractives	0,66
Electricité, gaz et eau	0,34
Construction	0,80
Transport et communications	0,71
Intermédiation financière	0,72
Services non-marchands	0,73
Commerce et distribution	0,79

Source : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)

Le commerce et la distribution ont subi l'interruption temporaire de l'échange de biens et services à cause des effets des inondations et des pluies torrentielles sur les établissements commerciaux et les routes.

Le secteur des services sera affecté surtout dans les activités financières de microcrédit. Les informations préliminaires au 30 septembre 2004 indiquent que l'inondation aux Gonaïves

s'est traduite par un pourcentage d'improductifs et dommages sur les banques commerciales équivalent à 28% du total des prêts.

**Prix, salaires et emploi.** Le taux d'inflation augmentera suite à l'expansion de la demande et à la contraction de l'offre de certains produits de consommation de base. L'expansion de la demande reflétera le dynamisme du secteur de la construction et l'augmentation des dépenses publiques en capital. Il faut aussi remarquer que l'augmentation de flux financiers -en particulier des transferts courants- risque d'élever la consommation et pourrait contribuer à renforcer les pressions inflationnistes existantes.

La diminution de l'offre de certains produits sera déterminée par l'interruption temporaire des activités productives. A cet égard, il faut signaler en particulier la diminution de la production de certains produits agricoles causée par l'impact du désastre naturel.

**Le secteur externe.** Les effets du désastre se traduiront par une hausse du déficit de la balance commerciale. Celui-ci sera déterminé, d'un côté, par les achats liés aux activités de reconstruction et réhabilitation et, de l'autre, par l'accroissement des importations qui répondra aux besoins de compenser le déclin de la production agricole. Les exportations ne se verront pas significativement affectées car les principales marchandises exportées, outre les produits agricoles, sont produites par des secteurs qui n'ont pas été frappés par le cyclone.

Le déséquilibre dans les transactions externes sera aisément couvert par l'augmentation des transferts courants et les flux de capitaux officiels. Par conséquent, le solde global de la balance des paiements sera positif et l'économie élèvera son stock de réserves internationales.



*Tableau 29*  
*Résumé de la balance des paiements*  
*En millions de dollars E.U.*  
*Scénarios avant et post-désastre*

	2003	2004	2005a/	2005b/
Compte des transactions courantes	3,10	17,04	-51,29	-154,42
Biens et services	-930,62	-997,01	-1 196,40	-1438,26
Crédit	468,37	508,93	591,34	684,92
Débit	-1 398,99	-1 505,94	-1 787,74	-2123,18
Biens	-782,87	-808,31	-965,15	-1158,18
Crédit	333,16	374,47	454,19	545,03
Débit	-1 116,03	-1 182,78	-1 419,84	-1703,20
Services	-147,75	-188,70	-231,25	-280,09
Crédit	135,21	134,46	137,15	139,89
Débit	-282,96	-323,16	-368,4	-410,98
Transferts courants	948,00	1 025,97	1 156,11	1 294,84
Crédit	948,00	1 032,24	1 156,11	1 294,84
Débit				
Compte d'opérations financières	-46,46	28,41		
Investissements directs	15,80	7,30		
Autres investissements	-62,26	21,11		
Balance globale	-8,19	35,41		
Financement	8,19	-35,41		
Avoirs de réserve c/	25,15	-50,01		
Utilisation des crédits et prêts du FMI	-14,87	-6,70		
Autres engagements d/	0,87	3,91		
Variation des arriérés de paiement e/	-2,96	17,39		

**Note :** Les années mentionnées correspondent aux années fiscales, allant d'octobre à septembre.

**a/ Scénario sans désastre.**

**b/ Scénario avec le désastre.**

**c/ Variation des avoirs de réserve brute. Le signe (-) signifie une augmentation.**

**d/ Engagements à court terme envers les organisations financières internationales.**

**e/ Sans signe = accumulation ; (-) = remboursement.**

**Source :** Banque Centrale d'Haïti (2004).

## VI. LIENS AVEC LE CADRE DE COOPERATION INTÉRIMAIRE

Le processus de reconstruction et réponse après les désastres de mai et septembre est abordé dans les dix groupes thématiques inscrits dans le CCI,<sup>23</sup> ainsi que les quatre axes stratégiques considérés par le gouvernement intérimaire<sup>24</sup>.

D'une façon plus concrète, les éléments suivants sont considérés:

- Reconstruction des logements et réhabilitation urbaine et relocalisation des communautés affectées, couplées avec des programmes sociaux pour rétablir l'emploi, réduire la pauvreté préexistante et développer le capital social,
- Gestions des bassins versants dans un programme systémique dans le court terme pour réduire la vulnérabilité face à des phénomènes qui n'atteignent pas un niveau extrême en termes climatiques mais qui causent des dégâts majeurs en termes sociaux sur des communautés déjà très vulnérables,
- Accès aux services sociaux de base pour réduire les conditions de pauvreté identifiées et bien connues (eau potable, santé, éducation, assainissement) dans un cadre d'aménagement du territoire et récupération des bassins versants dans des programmes qui intègrent des projets productifs, des projets d'infrastructures et des projets sociaux. L'utilisation des ressources locales, la participation communautaire et la gestion décentralisée par les collectivités territoriales sont envisagées comme les meilleurs instruments pour la gestion et réduction du risque, dans la mesure où elles sont soutenues par des ressources financières et techniques qui manquent,
- La réhabilitation et le renforcement de l'infrastructure de transport et communication non seulement contribuent à la réduction de la vulnérabilité mais améliorent les conditions de productivité et compétitivité nécessaires pour le déclenchement du processus de croissance économique.

La reconstruction et la réponse à Gonaïves et dans d'autres zones affectées se présentent comme une opportunité pour donner une force additionnelle au CCI (voir paragraphes 16 et 17 du rapport, juillet 2004). Le rapport intégré de la CEPALC sur les effets du cyclone Jeanne espère contribuer à focaliser certaines interventions déjà priorisées par le CCI (paragraphe 24).

---

<sup>23</sup> Les dix groupes thématiques ont travaillé sur : 1) gouvernance politique et dialogue national avec deux sous-groupes : a) sécurité, police et DDR et b) justice, institutions pénitentiaires et droits humains; 2) gouvernance économique et développement institutionnel; 3) création rapide d'emplois et filets de sécurité et protection sociale; 4) protection et réhabilitation de l'environnement; 5) aménagement du territoire, développement local et décentralisation; 6) santé et nutrition; 7) éducation et culture, avec deux sous-groupes : a) éducation, jeunesse et sports et b) culture, média et communication; 8) agriculture et sécurité alimentaire; 9) infrastructures avec quatre sous-groupes : a) routes et transports, b) électricité, c) eau et assainissement, d) réhabilitation des bidonvilles et déchets solides; 10) développement du secteur privé et des PME/PMI. Le CCI s'est attaché à prendre en considération des thématiques transversales et intersectorielles comme la prévention de crises, les droits humains, l'approche de genre et le VIH/SIDA. La liste des groupes thématiques se travaille en 19 tables sectorielles (après le 11 novembre 2004).

<sup>24</sup> Les principales priorités du gouvernement s'articulent autour de quatre axes stratégiques: gouvernance politique et économique, relance de l'économie et accès aux services de base. Une stratégie de récupération après le désastre et de réduction de la vulnérabilité se centrerait surtout dans les deux derniers, mais la durabilité et viabilité du processus dépendent certes des deux premiers.

Au delà des contraintes budgétaires, et l'accès aux ressources internationales prévues dans le CCI, il faut tenir compte de la capacité d'absorption locale pour la formulation et exécution des projets nécessaires. (Paragraphe 26).

## **1. AU DELA DE L'URGENCE, L'AIDE ALIMENTAIRE ET LES ACTIONS INTERIMAIRES**

Même si la reconstruction et la gestion du risque qui réduisent la vulnérabilité s'envisagent comme un effort transversal, les actions à court terme de quelques-unes des tables sont prioritaires pour la récupération et aboutir à un développement à la fois moins vulnérable et durable. Le tableau suivant met en relief les commentaires dérivés des observations de la mission de la CEPALC et de l'évaluation rapide faite des dégâts du cyclone Jeanne en Haïti.

<b>Table Sectorielle</b>	<b>Importance après le cyclone Jeanne</b>
1-3. Gouvernance politique et dialogue national	a) Table de police, DDR et sécurité, b) justice, droits de l'homme, c) élections Dans ce cas pour promouvoir la participation des communautés affectées.
4. Gouvernance économique	Pour assurer que l'impact n'affecte pas les objectifs de stabilisation et croissance macroéconomique.
5. Développement local, décentralisation et aménagement du territoire	Pour assurer une reconstruction planifiée de façon moins vulnérable, avec la participation communautaire non seulement pour restituer les logements mais aussi les activités économiques ayant une forte composante de projets d'emploi rapide.
6. Energie / Electricité	Le but en ce cas est de lier l'approvisionnement d'énergie au remplacement du charbon de bois dans les programmes de reforestation rapide des ravines les plus dégradées ou avec de fortes pentes.
7. Développement rural, agriculture et sécurité alimentaire	En poursuivant une réduction des actions d'urgence et de l'aide alimentaire promouvoir des pratiques agricoles renouvelées, plus durables, en tenant compte des pertes causées par le cyclone non seulement en matière de production mais surtout de semences et des structures et outils agricoles.
8. Secteur privé	Face à la perte de capital, du patrimoine, des stocks et des locaux commerciaux à tous les niveaux (du petit commerce informel jusqu'aux vendeurs établis dans des petites et moyennes entreprises), la recapitalisation du secteur privé devient prioritaire, et la promotion des partenariats avec des institutions financières nationales et les bailleurs internationaux devient prioritaire.

<b>Table Sectorielle</b>	<b>Importance après le cyclone Jeanne</b>
9. Routes et transports	Le manque d'entretien des routes et le tracé de certaines d'entre elles sur des zones d'inondation posent le besoin urgent de reconstruire les chaussées d'une façon moins vulnérable, parfois dans des routes alternes et en tenant compte du drainage nécessaire en cas de terrains bas et inondables
10. Environnement	En plus des stratégies de récupération environnementale, de réduction de la vulnérabilité des bassins versants, de protection des ravines, assez connues et bien étudiées au pays, le désastre pose l'urgence de mettre en place des projets urgents dans des zones mises en danger et de stabiliser des pentes, de curer et rouvrir les canaux et bassins enterrés, et de disposer des débris solides sans augmenter les risques environnementaux et sanitaires. Cela pose un temps limite avant la nouvelle saison de pluies et de cyclones (mai 2005). Ce sujet se lie aussi à la table d'eau potable, assainissement et disposition de déchets solides.
11. Santé et nutrition	En plus de l'amélioration nécessaire des services qui étaient déjà insuffisants, la reconstruction de l'hôpital et l'équipement des centres de santé deviennent urgents, surtout face aux risques potentiels de santé associés aux eaux demeurées stagnantes après les inondations, les déchets restés dans les rues et l'effet sur la production agricole qui risque de réduire l'offre alimentaire
12. Education, Jeunesse, Sport	Face aux conséquences tragiques de <i>Jeanne</i> , renforcer la préparation pour la réponse, le rôle de la population et les actions à prendre face à des événements semblables. Ce n'est pas seulement la réponse de la protection civile mais les actions préventives, la réponse de la population à l'alerte précoce. L'introduction du sujet dans le curricula scolaire est prioritaire. Cela en plus de la réparation des établissements scolaires endommagés par le cyclone, en tenant compte de la participation réduite de l'État dans l'éducation en termes généraux.
13. Culture, communication	Le manque de connaissance des risques, la vulnérabilité associée aux pratiques agricoles et la dégradation environnementale au niveau de la population en général devraient aboutir à des projets pour promouvoir la prise de conscience et l'appropriation des risques. Cela comprend tant des campagnes publicitaires pour la population en général que l'inclusion du sujet à tous les niveaux de scolarité, comme signalé ci-dessus.
14. Aide humanitaire	L'effet de la réduction d'offre des produits locaux, l'impact du cyclone sur l'autoconsommation s'ajoutent aux problèmes préexistants dans ce domaine. L'articulation de



Table Sectorielle	Importance après le cyclone Jeanne
	programmes spéciaux liés à l'assainissement des débris et la reconstruction des logements pourraient faire partie de la continuation de ces activités.
15. Eau potable, assainissement, déchets solides	Comme déjà dit à ce sujet dans le cadre de l'environnement, les désastres posent l'urgence de mettre en place des projets urgents dans des zones mises en danger et de stabiliser des pentes, de curer et rouvrir des canaux et bassins enterrés, et de disposer des débris solides sans augmenter les risques environnementaux et sanitaires. Le sujet de l'eau est non seulement transversal, mais les actions multisectorielles, liées aux programmes de logement, de santé et d'aide humanitaire devraient aboutir à des synergies, transformant les dégâts en une opportunité de changer les conditions préexistantes (Gonaïves auparavant avait un manque de services de base dans ce domaine, qui plaçait la région dans la catégorie des plus faibles dans le pays).
16. Développement urbain, amélioration des bidonvilles	La destruction et l'endommagement des logements tant formels qu'informels dans la ville de Gonaïves et les effets sur la population déjà squattérée, associés à l'obstruction des canaux et les ouvrages de drainage urbain ainsi que la vulnérabilité inhérente d'une partie de la ville (au-dessous du niveau de la mer), posent l'urgence de mettre en place des projets immédiats avant la prochaine saison des pluies, associés à des plans d'aménagement et zonage urbain. La question de la relocalisation d'une partie de la population, des projets de drainage associés à la récupération de bassins versants et la déclaration des zones protégées dans les zones riveraines est à nouveau une question transversale à relier avec les projets sociaux et productifs.
17-19. Protection sociale, genre, HIV/AIDS	Les services sociaux endommagés, l'augmentation de la pauvreté et la dislocation du tissu social causés par le cyclone (le nombre d'orphelins, de personnes handicapées, de vieillards abandonnés ou ayant perdu leur famille, à cause des plus de deux mille morts) sont autant de pressions nouvelles pour des actions concertées dans ces tables, face à une situation qui est encore plus grave qu'auparavant. Seuls la contribution de la société civile, du secteur privé et une augmentation du revenu des familles provenant des transferts des émigrés, conjointement aux efforts formels du gouvernement et de l'aide internationale coordonnée peuvent avoir un impact positif dans ces domaines.



En somme, le cyclone pose tant un défi qu'une opportunité, surtout dans une région en conflit. Le défi est multidimensionnel : environnemental, social et économique, dans un contexte de crise de gouvernance et de manque de dialogue, qui existaient auparavant. Il est urgent d'entreprendre des actions préventives face à la prochaine saison des pluies, ainsi que des études supplémentaires sur la dynamique hydrologique de Gonaïves en association aux problèmes connus des bassins versants et des ravines et pentes raides qui affectent la ville.

Le processus de reconstruction ne devrait s'entamer qu'après ces études, mais la reconstruction informelle et l'action privée ont déjà commencé et devront être corrigées par une politique renforcée d'aménagement du territoire. Cela n'aura lieu que si un partenariat conjoint est établi entre la société civile, les organisations non-gouvernementales en place, le gouvernement régional et national, et les bailleurs.

## **2. CONSIDERATIONS SUR LE DEVELOPPEMENT A MOYEN ET LONG TERME: VERS UNE POLITIQUE DE REDUCTION ET TRANSFERT DU RISQUE**

Les désastres, en tant qu'opportunités pour l'action, mettent l'accent sur l'urgence humanitaire endémique d'Haïti, qui l'empêche d'atteindre un processus de développement durable de réduction de la pauvreté, de satisfaction aux besoins essentiels de la population et de compétitivité sur le plan commercial. L'inégalité croissante, la pauvreté continue, la décapitalisation des entreprises et de l'Etat ne sont que soulignées par les pluies torrentielles qui ont affecté le pays.

Face à la tragédie humaine vécue –plus de quatre mille morts suite aux désastres, et des effets économiques relativement moindres vu les besoins existant au préalable- Fonds Verrettes et le Sud-Est en mai, l'Artibonite et le Nord-Ouest en septembre, offrent une opportunité d'agir de façon différente, de trouver la volonté dans les communautés affectées, de surmonter les divisions entre les différents acteurs politiques et économiques dans le but concret de reconstruire, en améliorant, leur cadre de vie et leur sort. Un mouvement solidaire vers la reconstruction, sans lequel la situation critique ne peut qu'empirer.

La stratégie pour réduire la pauvreté peut bien se réorienter après le passage de *Jeanne*, ouvrant la voie à un processus plus dynamique et moins inégal. Les besoins posés par *Jeanne*, au-delà de l'urgence et l'aide humanitaire mettent l'accent sur les besoins déjà indiqués dans le CCI (paragraphe 48) en liant la gestion du désastre à la réhabilitation environnementale, les défis économiques et sociaux dans un cadre de développement durable.

Même si la réalité socioéconomique présente ne permet pas de dissocier les besoins d'aide humanitaire des conditions pour un processus de développement durable (comme indiqué au paragraphe 150 du CCI), l'évaluation chiffrée du désastre peut aider à changer le caractère de l'aide humanitaire apportée par la communauté internationale à travers les coopérants internationaux et les ONG's vers la planification conjointe pour le développement à moyen et long terme pour restituer le patrimoine économique, social et politique très affectés –non pas en premier lieu par les désastres mais par les conditions préalables—en mettant l'accent sur des

actions très concrètes et pratiques à court terme pouvant déclencher des synergies vers l'étape subséquente au présent cadre intérimaire.

Cela pose le défi à la communauté internationale et aux bailleurs de gérer leurs efforts et projets de façon à ce que la participation des acteurs locaux soit assurée pour commencer le transfert de la responsabilité du processus aux haïtiens. Pour ce, les conditions politiques mais surtout le cadre institutionnel et la gouvernance, en tant que procédures claires et responsabilité des actions, sont essentiels.

Des actions débranchées des agents externes, des bailleurs, du secteur privé, de la société civile et du gouvernement, même bien intentionnées, n'aboutiront qu'à la continuation de la crise de gouvernance qui frappe Haïti depuis de nombreuses années. Au-delà du dialogue politique il faut fournir un effort systémique d'action coopératrice entre tous les acteurs et bailleurs.

Les effets du cyclone Jeanne en Haïti peuvent contribuer, peut-être, à un niveau modeste et local, à cette nouvelle dynamique. Ce ne sont pas les dégâts économiques ni l'effet sur la croissance de l'économie qui font du cyclone Jeanne en Haïti un événement extraordinaire, c'est la possibilité de commencer, d'une façon modeste à partir d'une tragédie qui a frappé le pays et la communauté internationale, à changer l'encadrement des actions pour la reconstruction, et à avancer sur une voie d'amélioration et de croissance qui ne mène pas aux conditions préalables mais vers une situation plus équitable, tout en ouvrant des opportunités de participation sociale et de récupération environnementale qui réduisent la vulnérabilité qui définit la réalité d'Haïti aujourd'hui.